

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	01	ADMINISTRATION	34	ECONOMIE	05
RURAL	02	GOVERNANCE PUBLIQUE	01	NON DEFINIS	01

N° 2928

2 Novembre 2023

2 November 2023

05:00 PM/17H:00

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">091/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 091/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET POSE DES DISPOSITIFS DE GEOLOCALISATION SUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">10135/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°10135/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 26/10/2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°102/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/09/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°102/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UNE UNITÉ D'EXTRACTION PAR SOLVANT COMPLÈTE DE NEUTRALISATION EN PHASE MISCELLA DE 100 TONNES D'HUILE NEUTRE/JOUR À LA SODECOTON INITIALEMENT PRÉVUE LE 02 NOVEMBRE 2023 EST REPORTÉE AU 28 NOVEMBRE 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">088/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°088/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 050/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION D'OUTILS DE POLICE MUNICIPALE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">089/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°089/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 011/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE BUREAU POUR LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°36/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°001 DU 1ER NOVEMBRE 2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">286/D/CUY/DAEFB/SDMP/SMT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ARRÊTS TAXIS DANS LA VILLE DE YAOUNDE (AHALA LIEU-DIT BARRIERE).
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">287/D/CUY/DAEFB/SDMP/SMT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES INFIRMERIES DECERTAINS MARCHÉS DE LA VILLE À YAOUNDÉ
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">092/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°092/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE POLICE DE LA CIRCULATION
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">284/D/CUY/DAEFB/SDMP/SMT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°025/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR CORNIER-CARREFOUR ESSOS (RUE 1.373) DANS LA VILLE DE YAOUNDE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">086/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°086/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 009/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DE SPORT DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">284/D/CUY/DAEFB/SDMP/SMT</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°025/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR CORNIER-CARREFOUR ESSOS (RUE 1.373) DANS LA VILLE DE YAOUNDE.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 31/10/2023AUX SOUSMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 04 OCTOBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'EVALUATION DES ACTIVITES D'OPERATIONALISATION DU GUICHET PRODUCTEURS ET AUTRES GUICHETS AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0001</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°001 DU 1ER NOVEMBRE 2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  <b>Nature de prestation</b> Travaux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">012/DG/TRADEX/CIPM /23 du 30/10/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°012/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 30/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 17 AOÛT 2023, RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DES CUVES DANS LES STATIONS-SERVICE TRADEX  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">093/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°093/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">283/D/CUY/DAEFB/SDMP/SMT</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A NYLON BASTOS DANS LA VILLE DE YAOUNDE.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">282/D/CUY/DAEFB/SDMP/SMT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE YAOUNDE EN DOUZE (12) LOTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1089/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ARRETS TAXIS DANS LA VILLE DE YAOUNDE (AHALA LIEU-DIT BARRIERE).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">102/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°102/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 009/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE SPORT DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/C/CAY2/SG/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES MATERNELLS ET PRIMAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGIO DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1088/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28/07/20223 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVETUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/DC/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	POUR L'ACHAT DE 30 000 (TRENTE MILLE) PIF DE BANANE PLANTAIN POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.BUDGET FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	01-12-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">090/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°090/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 15 SEPTEMBRE2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES PNEUMATIQUES POUR LES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE TOURISME DE LA CUD
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">088/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°088/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 010/DC/CUD/CIPM2/2023DU 12 SEPTEMBRE2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DES RAYONNAGES ET DES BOITES D'ARCHIVES RELATIFS AUX ACTES D'URBANISME
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/DM/CAY2/SG/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ N°002/DC/GG/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 16 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 2, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA CAYII, EXERCICE 2023 ET SUIVANT
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">014/DG /TRADEX/CIPM /23 du 30/10/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°014/DG /TRADEX/CIPM /23 DU 30/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 17 AOÛT 2023, RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DES CUVES DANS LES STATIONS-SERVICE TRADEX
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0004/AONO/ANRP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 01 NOVEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'ANTENNE REGIONALE ANRP DU SUD-OUEST.EN PROCÉDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	01-12-2023

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">105/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°105/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 011/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE BUREAU POUR LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>30</b>	Reference	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF N°001 DU TER NOVEMBRE 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
<b>31</b>	Reference	<a href="#">103/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°103/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 010/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DES RAYONNAGES ET DES BOITES D'ARCHIVES RELATIFS AUX ACTES D'URBANISMEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
<b>32</b>	Reference	<a href="#">017/D/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°017/D/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 5 OCT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPIVI/2023 DU 25/09/2023 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LE CENTRE DE COLLECTE DE LAIT DE TCHABBAL-BAOURO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
<b>33</b>	Reference	<a href="#">026/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE AVITAILLEMENT AERIEN AU PROFIT DE TRADEX
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-11-2023
<b>34</b>	Reference	<a href="#">1090/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES INFIRMERIES DE CERTAINS MARCHÉS DE LA VILLE À YAOUNDÉ.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
<b>35</b>	Reference	<a href="#">/CW/DG/2023 du 31 Octobre 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE COM N°: _____/CW/DG/2023 DU _31 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNERAIRES A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">CW/DG/2023 du 31 Octobre 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE COM N°: _____/CW/DG/2023 DU 31 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE A LA CAMWATER.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>37</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">/CW/DG/2023 DU 31/10/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE COM N°: _____/CW/DG/2023 DU 31 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE A LA CAMWATER.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010/C/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/SPM/ASPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE DÉCLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AAON/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF/ASPM/SPM/2023 DU 14 JUILLET 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">108/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°108/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE POLICE DE LA CIRCULATION FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">104/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°104/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 050/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION D'OUTILS DE POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1087/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°025/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR CORNIER-CARREFOUR ESSOS (RUE 1.373) DANS L1087/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMTA VILLE DE YAOUNDE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>42</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">025/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE FACULTES MARITIMES AU PROFIT DE TRADEX
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	24-11-2023

<b>43</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1085/C/CUY/SG/DAFFB/SDMP/SMT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE YAOUNDE EN DOUZE (12) LOTS
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>44</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">024/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE FACULTES TERRESTRES AU PROFIT DE TRADEX
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	24-11-2023

<b>45</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">023/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PROFIT DE TRADEX
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	24-11-2023

<b>46</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">022/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSISTANCE AU PROFIT DE TRADEX
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	24-11-2023

<b>47</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/AAON/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/23</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	07/AONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/ASPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES LOCAUX ABRITANT LA MEADEN À GAROUA.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	29-11-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>48</b>	<b>Reference</b> <a href="#">030/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 01 NOVEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES CARREFOUR BONDJOCK-NKONG KENI KAYA (10.7KM) ET BONDJOCK(LINDOI)-SI LIYEGUE-SONG TON-MAMBINE, L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCÉDURE D'URGENCE. (PROGRAMME ANNUEL 2023).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FOND ROUTIER-EXERCICE 2023 ET SUIVANT.  <b>Nature de prestation</b> Travaux  <b>Date de clôture</b> 01-12-2023
-----------	---

<b>49</b>	<b>Reference</b> <a href="#">CW/DG/2023 du 31 Octobre 2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE COM N°: _____/CW/DG/2023 DU 31 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_008/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	--

<b>50</b>	<b>Reference</b> <a href="#">107/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°107/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET POSE DES DISPOSITIFS DE GEOLOCALISATION SUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	---

<b>51</b>	<b>Reference</b> <a href="#">029/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 20 POTEAUX BOIS ENDOMMAGES PAR LES SUPPORTS BETONNES SUR LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MONOPHASE DANS ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : FONDS PROPRES, EXERCICE 2023  <b>Nature de prestation</b> Travaux  <b>Date de clôture</b> 30-11-2023
-----------	--

<b>52</b>	<b>Reference</b> <a href="#">08/AON/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/23</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> 08/AONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/ASPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS POUR LA BASE-VIE, Y COMPRIS CLÔTURE EN GRILLAGE MÉTALLIQUE ET MINI-ADDITION D'EAU POTABLE (AEP) À LAGDO  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de clôture</b> 30-11-2023
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>53</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">028/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DU CENTRE URBAIN DE BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT: FOND PROPRE, EXERCICE 2023</p> <p><b>Nature de prestation</b> Travaux</p> <p><b>Date de cloture</b> 30-11-2023</p>
-----------	--

<b>54</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">008/ONIT/MINDEVEL/NWR/DMD/AC/ACITB/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 008/ONIT/MINDEVEL/NWR/DMD/AC/ACITB/2023 OF 26/10/2023 THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER THEFI IN AKWAJA (6ML) AND THE MAINTENANCE OF 6KM ACCESS ROAD, AKO SUBDIVISION DONGA MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 11-11-2023</p>
-----------	--

<b>55</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">109/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°109/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>56</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000455/AONO/PU/CDEC/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000455/AONO/PU/CDEC/CIPM/2023 DU 02/11/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GROUPE, FRAIS FUNÉRAIRES, EVACUATION SANITAIRE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS ET DE LEURS AYANTS DROITS FINANCEMENT: BUDGET CDEC 2023 ET SUIVANTS</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 01-12-2023</p>
-----------	--

<b>57</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">094 /AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°_094_/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU_30 OCTOBRE 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LES CONTROLES TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LA ROUTE NATIONALE N°3, SECTION BEKOKO – LIMBE – IDENAU, DANS LA REGION DU SUD-OUEST, PHASE I.FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 01-12-2023</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**58**

Reference [021/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE AU PROFIT DE TRADEX

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 24-11-2023

**59**

Reference [1086/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A NYLON BASTOS DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**60**

Reference [017/ASMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/10-2023 DU 01/11/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/ASMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/10-2023 DU 1ER NOVEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DES CONTENUS DE FORMATION ET DE LA CONDUITE DES ATELIERS DE FORMATION DU PERSONNEL DE L'ONEFOP, INS, DE CERTAINES ADMINISTRATIONS ET DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP) DANS LE CADRE DU SUIVI DES INSERTIONS DES FORMES DES EFTP.CRÉDIT IDA : N° 6745

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-11-2023

**61**

Reference [106/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°106/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES PNEUMATIQUES POUR LES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE TOURISME DE LA CUDFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**62**

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°028/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SQE/ASPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**63**

Reference [359](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 359 D/MINTP /SG /DCT /CAO /CEA3/IE3 /NJKOUO/MJC/2023 DU 30 /10/2023 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052 / AONO / MINTP /CIPM-TCRI/2023 DU 16/06/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 24 ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE CHI MLEU A BAKOUOTCHA DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP - EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

64

<b>Reference</b>	<a href="#">05/A/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°05/A/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 RELATIF AU DOSSIER D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 26/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA AUX RESEAUX ENEO ET CAMTEL
<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
<b>Date de cloture</b>	N/A



## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 091/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET POSE DES DISPOSITIFS DE GEOLOCALISATION SUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,  
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la séance 10 Octobre de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 012/AONO/CUD/CIPM2/2023 du 15 Septembre 2023 relatif à l'acquisition d'équipements de communication pour la Police Municipale

Considérant le procès-verbal de la séance du 10 Octobre 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 025/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>:** La Société **GROUPEMENT NAVMEK-DIGITAL KONNECT NETWORK** BP : 5659 Douala ; Tel. : 6 56 14 97 32est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après : \_

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>GROUPEMENT NAVMEK –DIGITAL KONNECT NETWORK</b>	<b>23 321 722</b>  <b>(Vingt-trois millions trois cent vingt un mille sept cent vingt-deux)</b>	<b>30</b>

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 16 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF N°10135/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 26/10/2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°102/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/09/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°102/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UNE UNITÉ D'EXTRACTION PAR SOLVANT COMPLÈTE DE NEUTRALISATION EN PHASE MISCELLA DE 100 TONNES D'HUILE NEUTRE/JOUR À LA SODECOTON INITIALEMENT PRÉVUE LE 02 NOVEMBRE 2023 EST REPORTÉE AU 28 NOVEMBRE 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 02/11/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°102/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UNE UNITÉ D'EXTRACTION PAR SOLVANT COMPLÈTE DE 300 TONNES/JOUR AVEC UNE LIGNE COMPLÈTE DE NEUTRALISATION EN PHASE MISCELLA DE 100 TONNES D'HUILE NEUTRE/JOUR À LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### Lire plutot

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 28/11/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°102/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UNE UNITÉ D'EXTRACTION PAR SOLVANT COMPLÈTE DE 300 TONNES/JOUR AVEC UNE LIGNE COMPLÈTE DE NEUTRALISATION EN PHASE MISCELLA DE 100 TONNES D'HUILE NEUTRE/JOUR À LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 02/11/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.



## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés **28/11/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

*GAROUA le 26 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**DECISION N°088/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 050/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION D'OUTILS DE POLICE MUNICIPALE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Ville de Douala,  
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 10 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 050/AONO/CUD/CIPM2/2023 du 12 Septembre 2023 relatif à l'acquisition d'équipements de communication pour la Police Municipale

Considérant le procès-verbal de la séance du 10 Octobre 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 026/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023du 10 Octobre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : La Société **CAPPADOCIA CORPORATION** BP : 34927 Tel. : **694 700 165** Situé à Yaoundé est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>CAPPADOCIA CORPORATION</b>	<b>30 504 150</b>  <b>(Trente Millions Cinq Cent Quatre Mille Cent Cinquante)</b>	<b>60</b>

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°089/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 011/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE BUREAU POUR LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,  
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu Le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 06 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la demande de cotation n° 011/DC/CUD/CIPM2/2023 du 12 Septembre 2023 pour relative a la fourniture de bureau pour la direction de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala

Considérant le procès-verbal de la séance du 12 Octobre 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 023 /EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 09 Octobre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** La Société DG ET FILS SARL BP : 1324 Tel. : 694 13 75 42 Situé à Douala est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (En Jours)
Unique	STE DG ET FILS SARL	21 083 996  (Vingt-Un Millions Quatre-Vingt Trois Mille Neuf Cent Quatre Vingt Seize)	40

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 16 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°36/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en <b>sept (07) exemplaires</b> dont <b>un (01) original et six (06) copies</b> marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé, sous peine de rejet, au <b>Département de la Gestion Administrative des Marchés</b> de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, <b>porte 0104</b>, au plus tard le <b>30/10/2023 à 12 heures</b>, et devra porter la mention :</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le <b>08/11/2023 à 12 heures</b>.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le <b>30/10/2023 à 13 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, <b>porte 1103</b>. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le même jour à 13 heures.</p>

3	Critères d'évaluation														
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :</p> <p><b>14.1 Critères éliminatoires</b></p> <p>a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative, page 21) ;</p> <p>b) Offre financière incomplète ou non conforme (confère RPAO, enveloppe financière, page 23) ;</p> <p>c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;</p> <p>d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;</p> <p>e) Présence d'informations financières dans le dossier administratif ou l'offre technique ;</p> <p>f) Note technique inférieure à <b>80 points sur 100</b> pour la notation des critères essentiels ;</p> <p>g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;</p> <p>h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;</p> <p>i) Absence de certification ISO-9001 (2015) au sein de son organisation.</p> <p><b>14.2 Critères essentiels</b></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 80%;">1) Références en travaux similaires :</td> <td style="text-align: right;"><b>20 pts ;</b></td> </tr> <tr> <td>2) Moyens matériels :</td> <td style="text-align: right;"><b>10 pts ;</b></td> </tr> <tr> <td>3) Personnel technique d'encadrement :</td> <td style="text-align: right;"><b>40 pts ;</b></td> </tr> <tr> <td>4) Note méthodologique :</td> <td style="text-align: right;"><b>15 pts ;</b></td> </tr> <tr> <td>5) Capacité financière :</td> <td style="text-align: right;"><b>10 pts ;</b></td> </tr> <tr> <td>6) Preuves d'acceptation des conditions du marché :</td> <td style="text-align: right;"><b>03 pts ;</b></td> </tr> <tr> <td>7) Présentation de l'offre.</td> <td style="text-align: right;"><b>02 pts.</b></td> </tr> </table> <p><b>Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.</b></p> <p><b>15 Méthode de sélection du consultant</b></p> <p>Le consultant sera choisi par la méthode de Qualité/Coût, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.</p>	1) Références en travaux similaires :	<b>20 pts ;</b>	2) Moyens matériels :	<b>10 pts ;</b>	3) Personnel technique d'encadrement :	<b>40 pts ;</b>	4) Note méthodologique :	<b>15 pts ;</b>	5) Capacité financière :	<b>10 pts ;</b>	6) Preuves d'acceptation des conditions du marché :	<b>03 pts ;</b>	7) Présentation de l'offre.	<b>02 pts.</b>
1) Références en travaux similaires :	<b>20 pts ;</b>														
2) Moyens matériels :	<b>10 pts ;</b>														
3) Personnel technique d'encadrement :	<b>40 pts ;</b>														
4) Note méthodologique :	<b>15 pts ;</b>														
5) Capacité financière :	<b>10 pts ;</b>														
6) Preuves d'acceptation des conditions du marché :	<b>03 pts ;</b>														
7) Présentation de l'offre.	<b>02 pts.</b>														
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>1. Critères éliminatoires</b></p> <p>a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au delà du délai de 48 h (confère RPAO, enveloppe administrative, page 21)</p>														

4	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b><u>PIECE N° 9 : FORMULAIRES ET MODELES A UTILISER</u></b></p> <p><b><u>Annexe 1(nouveau) : Déclaration d'intention de soumissionner</u></b></p> <p>Je soussigné, Nationalité : Domicile : Fonction :</p> <p>En vertu de mes pouvoirs (préciser la qualité), après avoir pris connaissance du Dossier d'Appel d'Offres National n°[indiquer la nature de la prestation].</p> <p>Déclare par la présente, l'intention de soumissionner pour cet Appel d'Offres.</p>

YAOUNDE le 30 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**



## COMMUNE DE BONDJOCK

ADDITIF N°001 DU 1ER NOVEMBRE 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation												
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b>            fausse déclaration ou pièces falsifiées ;            Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;            Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● l'absence de la caution de soumission ;</li> <li>● Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui).</li> </ul> <p><b>Critères essentiels</b></p> <table border="0"> <tr> <td>A- Présentation Générale de l'offre</td> <td>02 éléments</td> </tr> <tr> <td>B - Références de l'entreprise</td> <td>03 éléments</td> </tr> <tr> <td>C - Personnel d'encadrement</td> <td>06 éléments</td> </tr> <tr> <td>D - Organisation-Planning-Méthodologie</td> <td>05 éléments</td> </tr> <tr> <td>E - Matériel</td> <td>06 éléments</td> </tr> <tr> <td>F - Capacité Financière</td> <td>01 élément</td> </tr> </table>	A- Présentation Générale de l'offre	02 éléments	B - Références de l'entreprise	03 éléments	C - Personnel d'encadrement	06 éléments	D - Organisation-Planning-Méthodologie	05 éléments	E - Matériel	06 éléments	F - Capacité Financière	01 élément
A- Présentation Générale de l'offre	02 éléments												
B - Références de l'entreprise	03 éléments												
C - Personnel d'encadrement	06 éléments												
D - Organisation-Planning-Méthodologie	05 éléments												
E - Matériel	06 éléments												
F - Capacité Financière	01 élément												
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b>            Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission            La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP            Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3)            Dossier N'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui)            l'absence de la caution de soumission ;            fausse déclaration ou pièces falsifiées            Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;</p>												

2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>

**2 Autres****Lire plutot****PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)****Critères éliminatoires**

Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP

Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3)

Dossier N'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui)

l'absence de la caution de soumission ;

fausse déclaration ou pièces falsifiées

- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;

**PIECE N° 12 : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES AUTORISES A EMETTRE DES GARANTIES ET CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS****PIECE 12 : LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS AGREES POUR FOURNIR LES CAUTIONS**

En application des dispositions de l'article 70 du code des Marchés publics, relatives au cautionnement des marchés,

**LA LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2023.**

Il s'agit de :

**I-BANQUES**

1) AFRILAND FIRST BANK CAMEROON (FIRST BANK), BP 11 834 Yaoundé;

2) BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BACM), BP 2 933 Douala ;

3) BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.

4) BANQUE GABONNAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK), BP 600 Douala.

5) BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC), BP 1 925 Douala ;

6) CITIBANK CAMEROON (CITIGROUP), BP 4 571 Yaoundé;

7) COMMERCIAL BANK- CAMEROON (CBC), BP 4 004 Douala;

8) ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK), BP 582 Douala;

9) SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUES-CAMEROUN (CA-SCB), BP 300 Douala ;

10) SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC), BP 4 042 Douala ;

11) STANDARD CHARTERED BANK OF CAMEROON (SCBC), BP 1 784 Douala;

12) UNION BANK OF CAMEROON PLC (UBC), BP 15 569 Douala;

13) UNITED BANK FOR AFRIKA (UBA), BP 2 088 Douala;

14) Access banque Cameroon, Bp Douala

15) Bange Bank, Bp 34692 yaounde

16) CCA Bank, Bp younde

17) NFC Bank, Bp yaounde

18) La Regional Bank, Bp yaounde

**II- COMPAGNIES D'ASSURANCES**

1) ACTIVA ASSURANCES, BP 12 970 Douala;

2) ATLANTIQUE ASURANCES S.A, BP. 2933, Douala,

3) CPA S.A, BP. 54, Douala,

4) NSIA ASSURANCES SA, BP. 2759, Douala,

5) PRO ASSUR SA, BP.5963 Douala,

6) SAAR SA, BP. 1011, Douala,

7) SANLAM ASSURACES SA, BP. 1540, Douala,

8) ZENITH ASSURANCES,

9) PRUDENTIAL ASSURANCES S.A, BP. Douala,

10) BENEFICIAL GENERAL INSURANCE S.A BP.2328 Douala,

11) CHANAS ASSURANCES, BP 109 Douala./-

12) ROYAL ONYX, BP douala

**NB : Le reste inchangé jusqu'à nouvel ordre.**

*BONDJOCK le 30 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

***NGWEM II Jean Claude***

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ARRÊTS TAXIS DANS LA VILLE DE YAOUNDE (AHALA LIEU-DIT BARRIERE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°023/AONO/CUY/CIPM/2023 du 03 juillet 2023 pour les travaux d'arrêts taxis dans la ville de Yaoundé (Ahala lieu-dit Barriere);

Vu le procès-verbal n°414 du 03 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 247<sup>ème</sup> session du 03 Octobre 2023 ;

### **DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**: Le marché, objet de l'appel d'offres n°023/AONO/CUY/CIPM/2023 du 03 juillet 2023 pour les travaux d'arrêts taxis dans la ville de Yaoundé (Ahala lieu-dit Barriere) a été attribués à l'entreprise DISCOVERY TECHNOLOGIES SARL, pour un montant de quarante-sept millions huit cent quarante-deux mille quatre cent trente-neuf (47 842 504) toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est de six (06) mois.

**ARTICLE 2** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES INFIRMERIES DECERTAINS MARCHÉS DE LA VILLE À YAOUNDÉ**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjointes au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°021/AONO/CUY/CIPM/2023 du 28 juillet 2023 pour la réhabilitation Et l'équipement des infirmeries de certains marchés de la ville à Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°416 du 04 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 248<sup>ème</sup> session du 04 Octobre 2023 ;

DECIDE

ARTICLE 1<sup>er</sup>: Les lettres-commandes, objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués aux entreprises ci- après par lot :

- Lot 1 : ETS EMOT ET FRERES, pour un montant de vingt et un millions deux cent quatre-vingt-onze mille quatre-vingt (21 291 086) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de quatre (4) mois ;
- Lot 2 : T&C TRADING, pour un montant de douze millions (12 000 000) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de quatre (4) mois ;
- Lot 3 : TECHNOVATION, pour un montant de seize millions neuf cent quatre-vingt-sept mille trois cent trente-neuf (16 987 339) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de quatre (4) mois ;
- Lot 4: ETS MOU-THOMSON, pour un montant de VINGT SIX MILLIONS NEUF CENT OUTRE VINGT ET UN MILLE SEIZE (26 981 016) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de quatre (4) mois.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**DECISION N°092/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE POLICE DE LA CIRCULATION**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,**

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 10 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 051/AONO/CUD/CIPM2/2023 du 12 Septembre 2023 pour relatif à l'acquisition d'équipements de police de la circulation

Considérant le procès-verbal de la séance du 10 Octobre 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 027/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'entreprise **AYE-BOSS CAMEROON SARL** BP :12458 Tel. : Situé à Yaoundé est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (En Jours)
Unique	<b>AYE-BOSS CAMEROON SARL</b>	<b>76 500 000</b> <b>(Soixante Seize Millions Cinq Cent Mille)</b>	<b>90</b>

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



## COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°025/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR CORNIER-CARREFOUR ESSOS (RUE 1.373) DANS LA VILLE DE YAOUNDE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de

Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au

Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé,

Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°025/AONO/CUY/CIPM/2023 du 04 juillet 2023 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'axe carrefour cornier-carrefour essos (rue 1.373) dans la ville de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°414 du 03 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 247<sup>ème</sup> session du 03 Octobre 2023 ;

### **DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**: Le marché, objet de l'appel d'offres n°025/AONO/CUY/CIPM/2023 du 04 juillet 2023 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'axe carrefour cornier-carrefour essos (rue 1.373) dans la ville de Yaoundé a été attribués à l'entreprise TRACOCAM SARL, pour un montant de cinq cent vingt-cinq millions huit cent soixante-dix-huit mille neuf cent quarante-quatre (525 878 944) toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est de six (06) mois.

**ARTICLE 2** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**DECISION N°086/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 009/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DE SPORT DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Ville de Douala,  
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu Le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 06 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la demande de cotation n° 009/DC/CUD/CIPM2/2023 du 05 Juillet 2023 relative à la fourniture d'équipement de sports pour la direction de la Police Municipale et de la sécurité de la Communauté Urbaine de Douala

Considérant le procès-verbal de la séance du 12 Octobre 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 021 /EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 09 Octobre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** La **Société MODEN COM SARL** BP : 12830 Douala Tel. : **698 94 31 26** Situé à Douala est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>MODEN COM SARL</b>	<b>19 598 738</b>  <b>(Dix-Neuf Millions Cinq Cent Quatre-Vingt Dix-Huit Mille Sept Cent Trente-Huit)</b>	<b>60</b>

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



## COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°025/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR CORNIER-CARREFOUR ESSOS (RUE 1.373) DANS LA VILLE DE YAOUNDE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de

Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au

Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé,

Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°025/AONO/CUY/CIPM/2023 du 04 juillet 2023 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'axe carrefour cornier-carrefour essos (rue 1.373) dans la ville de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°414 du 03 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 247<sup>ème</sup> session du 03 Octobre 2023 ;

### **DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**: Le marché, objet de l'appel d'offres n°025/AONO/CUY/CIPM/2023 du 04 juillet 2023 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'axe carrefour cornier-carrefour essos (rue 1.373) dans la ville de Yaoundé a été attribués à l'entreprise TRACOCAM SARL, pour un montant de cinq cent vingt-cinq millions huit cent soixante-dix-huit mille neuf cent quarante-quatre (525 878 944) toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est de six (06) mois.

**ARTICLE 2** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 31/10/2023 AUX  
SOUSSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN  
PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 04 OCTOBRE 2023 EN VUE DU  
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'EVALUATION DES ACTIVITES D'OPERATIONALISATION DU  
GUICHET PRODUCTEURS ET AUTRES GUICHETS AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES  
CACAO ET CAFÉ (FODECC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 31 Octobre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

**NENGUE SAMUEL DONATIEN**

## COMMUNE DE BONDJOCK

ADDITIF N°001 DU 1ER NOVEMBRE 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation												
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b>            fausse déclaration ou pièces falsifiées ;            Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;            Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;            l'absence de la caution de soumission ;            Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui).</p> <p><b>Critères essentiels</b></p> <table border="0"> <tr> <td>A- Présentation Générale de l'offre</td> <td>02 éléments</td> </tr> <tr> <td>B - Références de l'entreprise</td> <td>03 éléments</td> </tr> <tr> <td>C - Personnel d'encadrement</td> <td>06 éléments</td> </tr> <tr> <td>D - Organisation-Planning-Méthodologie</td> <td>05 éléments</td> </tr> <tr> <td>E - Matériel</td> <td>06 éléments</td> </tr> <tr> <td>F - Capacité Financière</td> <td>01 élément.</td> </tr> </table>	A- Présentation Générale de l'offre	02 éléments	B - Références de l'entreprise	03 éléments	C - Personnel d'encadrement	06 éléments	D - Organisation-Planning-Méthodologie	05 éléments	E - Matériel	06 éléments	F - Capacité Financière	01 élément.
A- Présentation Générale de l'offre	02 éléments												
B - Références de l'entreprise	03 éléments												
C - Personnel d'encadrement	06 éléments												
D - Organisation-Planning-Méthodologie	05 éléments												
E - Matériel	06 éléments												
F - Capacité Financière	01 élément.												
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b>            Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission            La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP            Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3)            Dossier N'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui)            l'absence de la caution de soumission ;            fausse déclaration ou pièces falsifiées            Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;</p>												
2	Autres												
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>												

**2 Autres****Lire plutot****PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)****Critères éliminatoires**

Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP

Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3)

Dossier N'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui)

l'absence de la caution de soumission ;

fausse déclaration ou pièces falsifiées

- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;

**PIECE N° 12 : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES AUTORISES A EMETTRE DES GARANTIES ET CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS****PIECE 12 : LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS AGREES POUR FOURNIR LES CAUTIONS**

En application des dispositions de l'article 70 du code des Marchés publics, relatives au cautionnement des marchés,

**LA LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2023.**

Il s'agit de :

**I- BANQUES**

1) AFRILAND FIRST BANK CAMEROON (FIRST BANK), BP 11 834 Yaoundé;

2) BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BACM), BP 2 933 Douala ;

3) BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.

4) BANQUE GABONNAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK), BP 600 Douala.

5) BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC), BP 1 925 Douala ;

6) CITIBANK CAMEROON (CITIGROUP), BP 4 571 Yaoundé;

7) COMMERCIAL BANK- CAMEROON (CBC), BP 4 004 Douala;

8) ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK), BP 582 Douala;

9) SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUES-CAMEROUN (CA-SCB), BP 300 Douala ;

10) SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC), BP 4 042 Douala ;

11) STANDARD CHARTERED BANK OF CAMEROON (SCBC), BP 1 784 Douala;

12) UNION BANK OF CAMEROON PLC (UBC), BP 15 569 Douala;

13) UNITED BANK FOR AFRIKA (UBA), BP 2 088 Douala;

14) Access banque Cameroon, Bp Douala

15) Bange Bank, Bp 34692 yaounde

16) CCA Bank, Bp younde

17) NFC Bank, Bp yaounde

18) La Regional Bank, Bp yaounde

**II- COMPAGNIES D'ASSURANCES**

1) ACTIVA ASSURANCES, BP 12 970 Douala;

2) ATLANTIQUE ASURANCES S.A, BP. 2933, Douala,

3) CPA S.A, BP. 54, Douala,

4) NSIA ASSURANCES SA, BP. 2759, Douala,

5) PRO ASSUR SA, BP.5963 Douala,

6) SAAR SA, BP. 1011, Douala,

7) SANLAM ASSURANCES SA, BP. 1540, Douala,

8) ZENITH ASSURANCES,

9) PRUDENTIAI ASSURANCES S.A, BP. Douala,

10) BENEFICIAL GENERAL INSURANCE S.A BP.2328 Douala,

11) CHANAS ASSURANCES, BP 109 Douala./-

12) ROYAL ONYX, BP douala

**NB : Le reste inchangé jusqu'à nouvel ordre.**

*BONDJOCK le 30 Octobre 2023*

*Le MAIRE*

***NGWEM II Jean Claude***

# TRADEX S.A

**DECISION N°012/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 30/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 17 AOÛT 2023, RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DES CUVES DANS LES STATIONS-SERVICE TRADEX**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

**Considérant** l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2023 du 17 août 2023, relatif à la fourniture et la pose des cuves dans les stations-service TRADEX ;

**Considérant** le procès-verbal N°077/CIPM-TRADEX/2023 du 18 octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

**DECIDE :**

**Article 1 :** La société dont le nom suit, est déclarée adjudicataire des Marchés objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2023 du 17 août 2023, pour les montants et les délais ci-après :

ENTREPRISE	N° LOT	MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
COMETAL BP 4382 Douala	N°1	Quarante-trois millions cent trente-deux mille neuf cent quatre-vingt-quatorze ( <b>43 132 994</b> )	Cinquante un millions quatre cent trente-six mille quatre-vingt-quinze ( <b>51 436 095</b> )	Trente (30) jours
COMETAL BP 4382 Douala	N°2	Cinquante millions soixante-neuf mille six cent cinquante-trois ( <b>50 069 653</b> )	Cinquante-neuf millions sept cent huit mille soixante un ( <b>59 708 061</b> )	Trente (30) jours
COMETAL BP 4382 Douala	N°3	Cinquante-deux millions trois cent quatre-vingt-six mille sept cent soixante treize ( <b>52 386 773</b> )	Soixante-deux millions quatre cent soixante-onze mille deux cent vingt sept ( <b>62 471 227</b> )	Trente (30) jours

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 30 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PALEY Simon**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°093/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,  
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 10 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 052/AONO/CUD/CIPM2/2023 du 12 Septembre 2023 relatif à l'acquisition du matériel informatique pour la direction de la Police municipale et de la Sécurité de la Communauté Urbaine de Douala

Considérant le procès-verbal de la séance du 29 Août 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 028/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 13 Octobre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** L'Entreprise **LES BATISSEURS DE L'ESTUAIRE** ; BP : 4058 Tel. : 6 55 40 86 55/6 56 38 61 32

Située à Douala est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (En Jours)
Unique	<b>LES BATISSEURS DE L'ESTUAIRE</b>	<b>31 870 278</b>  <b>(Trente-un millions huit cent soixante-dix mille deux cent soixante-dix-huit)</b>	<b>60</b>

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 16 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

## COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A NYLON BASTOS DANS LA VILLE DE YAOUNDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de

Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au

Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé,

Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°020/AONO/CUY/CIPM/2023 du 28 juillet 2023 pour les travaux d'aménagement d'un espace vert a nylon bastos dans la ville de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°417 du 16 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 249<sup>ème</sup> session du 16 Octobre 2023 ;

### **DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**: La lettre-commande, objet de l'appel d'offres n°020/AONO/CUY/CIPM/2023 du 28 juillet 2023 pour les travaux d'aménagement d'un espace vert a nylon bastos dans la ville de Yaoundé suscitée a été attribués à l'entreprise RICHLAND WOODS SARL, pour un montant de trente-huit millions cinq cent cinquante-cinq mille neuf cent dix (38 555 910) toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est de trois (03) mois.

**ARTICLE 2** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

**PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE YAOUNDE EN DOUZE (12) LOTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°022/AONO/CUY/CIPM/2023 du 28 juillet 2023 pour les travaux d'aménagement et d'entretien des espaces verts dans la ville de yaounde en douze (12) lots ;

Vu le procès-verbal n°417 du 16 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 249<sup>ème</sup> session du 16 Octobre 2023 ;

## **DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**: Les lettres-commandes, objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués aux entreprises ci-après par lot :

**Lot 1** : MUHAM'S BUSINESS CENTRE, pour un montant de vingt-quatre millions six cent quatre-vingt-huit mille six cent vingt (26 689 620) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;

**Lot 2** : ASSOCIATION LA DYNAMIQUE, pour un montant de vingt-sept millions deux cent onze mille quatre cent soixante-sept (27 211 467) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;

**Lot 3** : FLORES SERVICES, pour un montant de vingt et un millions trois cent quatre-vingt-cinq mille trois cent quarante un (21 385 341) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;

**Lot 4** : HORTILAND, pour un montant de trente et un millions sept cent soixante-deux mille neuf cent cinquante-trois (31 762 953) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;

**Lot 5** : LIMRA COMPANY LTD, pour un montant de quinze millions cent trente-cinq mille deux cent dix (15 135 210) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois **Lot 6** : LIMRA COMPANY LTD, pour un montant de seize millions cent trente-quatre mille cinq cent vingt-cinq (16 134 525) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;

**Lot 7** : RICHLAND WOOD SARL, pour un montant de quarante-trois millions cinq cent trente-trois mille quatre cent cinq (43 533 405) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;

**Lot 8** : BUILPABUSCO, pour un montant de vingt-huit millions huit cent trois mille sept cent cinquante-quatre (28 803 754) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;

**Lot 9** : BUILPABUSCO, pour un montant de dix-neuf millions cent huit mille trois cent cinquante-huit (19 108 358) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;

**Lot 10** : PLAFORJE, pour un montant de quarante et un millions six cent quatre-vingt-quinze mille sept cent soixante-trois (41 695 763) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;

**Lot 11** : MOSER CAMEROUN SARL, pour un montant de trente-trois millions trois cent trente et un mille deux cent soixante-six (33 331 266) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;

**Lot 12** : PACIFIQUE JARDIN, pour un montant de vingt-trois millions seize mille neuf cent vingt (23 016 920) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;

**ARTICLE 2** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ARRETS TAXIS DANS LA VILLE DE YAOUNDE (AHALA LIEU-DIT BARRIERE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise DISCOVERY TECHNOLOGIES SARL, pour un montant de quarante-sept millions huit cent quarante-deux mille quatre cent trente-neuf (47 842 504) toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est de six (06) mois.

Ledit soumissionnaire est prié de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Équipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature de son marché.

Par ailleurs, ceux n'ayant pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 31 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°102/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 009/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE SPORT DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° **086/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 16/10/2023** , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b> (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>MODEN COM SARL</b>	<b>19 598 738</b> <b>(Dix-Neuf Millions Cinq Cent Quatre-Vingt Dix-Huit Mille Sept Cent Trente-Huit)</b>	<b>60</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ; Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.



## COMMUNE DE YAOUNDE II

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

L'entreprise **COM3 SARL** B.P : 3864 Yaoundé, Tel. 242 18 02 01, Registre de Commerce N° : RC/YAO1/04/967, N° Identifiant Unique : M060400017020T, est déclarée attributaire du Marché relatif au Dossier de consultation en procédure de Gré à Gré N°002/DC/GG/CAY2/CIPM/SMP/2023 du 16 Aout 2023 Pour les Travaux de Réhabilitation des Ecoles Maternelles et Primaires dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre, selon les modalités ci-après :

ù Montant TTC en FCFA :

**TRANCHE FERME :**

Lot1 : 18 908 161 (Dix-huit millions neuf cent huit mille cent soixante-un) FCFA

Lot2 : 11 212 064 (Onze millions deux cent douze mille soixante-quatre) FCFA

Lot3 : 19 648 465 (Dix-neuf millions six cent quarante-huit mille quatre cent soixante-cinq) FCFA

Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

**TRANCHE CONDITIONNELLE :**

Lot4 : 19 015 229 (Dix-neuf millions quinze mille deux cent vingt-neuf) francs CFA

Lot5 : 55 886 503 (Cinquante-cinq millions huit cent quatre-vingt-six mille cinq cent trois) francs CFA

Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

YAOUNDE le 2 Novembre 2023

Le MAIRE

**AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL**

## COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28/07/20223 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVETUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

L'avis d'appel d'offres national ouvert n°016/AONO/CUY/CIPM/2023 du 28/07/2023 pour les travaux d'entretien courant des voiries revêtues dans la ville de Yaoundé, est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 31 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## COMMUNE DE BONDJOCK

**POUR L'ACHAT DE 30 000 (TRENTE MILLE) PIF DE BANANE PLANTAIN POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune d'arrondissement de BONDJOCK, Autorité Contractante, lance pour le compte de la commune de BONDJOCK, une demande de cotation pour l'achat de **PIF DE BANANE PLANTAIN**.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- ü L'achat,
- ü La livraison.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **12 000 000 F (Douze millions francs) CFA**.

### 4. Allotissement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est Les travaux objet de la demande sont répartis en **un (01) lot unique**.

### 5. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement extérieur dans les délais.

### 6. Financement

Le financement est assuré par le BUDGET FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de BONDJOCK. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **20 000 F CFA (vingt mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de BONDJOCK . La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de BONDJOCK. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **20 000 F CFA (vingt mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de BONDJOCK. La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée au secrétariat général de la mairie de BONDJOCK au plus tard le 01 DECEMBRE 2023 à 12 heures, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

### DEMANDE DE COTATION

**N°004/DC/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 DU 01 NOVEMBRE 2023 POUR L'ACHAT DE 30 000 (TRENTE MILLE) PIF DE BANANE PLANTAIN POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

« a n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **Quarante-cinq (45) jours** à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à : **240 000 F CFA (deux Cents quarante Mille Francs CFA)** et d'une durée de validité de 30 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 01 DECEMBRE 2023 à 13 heures précises, heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de Bondjock. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

- ü l'absence de la caution de soumission,
- ü Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- ü Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente,
- ü Absence d'un **item** du devis,
- ü De la non-conformité du modèle de soumission.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.



## 16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à **30 jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au secrétariat General de la mairie de BONDJOCK au numéro 697 01 21 51.

### 1. **ADDITIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION :**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 1 Novembre 2023

Le MAIRE

**NGWEM II Jean Claude**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**DECISION N°090/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES PNEUMATIQUES POUR LES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE TOURISME DE LA CUD**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Ville de Douala,****Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 013/AONO/CUD/CIPM2/2023 du 12 Septembre 2023 relatif à l'acquisition d'équipements de communication pour la Police Municipale

Considérant le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : La Société **ETS CIPRES** ; BP : 15508 douala Tel. : 696 30 52 94 Située à est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>ETS CIPRES .COM</b>	<b>16 009 313</b>  <b>(seize millions neuf mille trois cent treize)</b>	<b>30</b>

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**DECISION N°088/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 010/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DES RAYONNAGES ET DES BOITES D'ARCHIVES RELATIFS AUX ACTES D'URBANISME**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Ville de Douala,  
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 06 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la demande de cotation n° 010/DC/CUD/CIPM2/2023 du 12 septembre 2023 relative à l'acquisition des rayonnages et des boîtes d'archivages relatifs aux actes d'urbanisme

Considérant le procès-verbal de la séance du 12 Octobre 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°022/EEA/BEV/CIPM2/CUD/2023 du 09 Octobre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** La **STE DG ET FILS SARLBP**. :1324 Tel. :**694 13 75 42** Située à Douala est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>STE DG ET FILS SARL</b>	<b>11 686 500</b>  <b>(Onze Millions Six Cent Quatre Vingt Six Mille Cinq Cents)</b>	<b>40</b>

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 16 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

## COMMUNE DE YAOUNDE II

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ N°002/DC/GG/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 16 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 2, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA CAYII, EXERCICE 2023 ET SUIVANT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°000007/AM/SG/CAY2/2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 Déc. 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré N°03843-23/L/MNMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT du 31 Juillet 2023 ;

Vu le Dossier de consultation N°002/DC/CAYII/CIPM/SMP du 16 Aout 2023 Pour les Travaux de Réhabilitation des Ecoles Maternelles et Primaires dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre;

Vu le Procès-verbal de validation des documents N°036 de de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II en date du 11 octobre 2023 ;

Vu le budget de l'Exercice 2023 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

### DECIDE

Article1 : L'Entreprise COM3 SARL, B.P : 3864 Yaoundé, Tel. : 242 18 02 01, Registre de Commerce N° :

RC/YAO1/04/967, N° Identifiant Unique : M060400017020T, est déclarée attributaire ,selon les modalités ci-après :

ü Montant TTC en FCFA :

**TRANCHE FERME :**

Lot1 : 18 908 161 (Dix-huit millions neuf cent huit mille cent soixante-un) FCFA

Lot2 : 11 212 064 (Onze millions deux cent douze mille soixante-quatre) FCFA

Lot3 : 19 648 465 (Dix-neuf millions six cent quarante-huit mille quatre cent soixante-cinq) FCFA

Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

**TRANCHE CONDITIONNELLE :**

Lot4 : 19 015 229 (Dix-neuf millions quinze mille deux cent vingt-neuf) francs CFA

Lot5 : 55 886 503 (Cinquante-cinq millions huit cent quatre-vingt-six mille cinq cent trois) francs CFA

Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

Article 2 : Le

Responsable de l'entreprise COM3 SARL ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du Marché y relatif.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 2 Novembre 2023

Le MAIRE

**AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL**



**TRADEX S.A**

**COMMUNIQUE N°014/DG /TRADEX/CIPM /23 DU 30/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 17 AOÛT 2023, RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DES CUVES DANS LES STATIONS-SERVICE TRADEX**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :**

La société **COMETAL, BP : 4382 Douala**, est déclarée adjudicataire des Marchés objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

<b>N° LOT</b>	<b>MONTANT (FCFA HT)</b>	<b>MONTANT (FCFA TTC)</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
N°1	Quarante-trois millions cent trente-deux mille neuf cent quatre-vingt-quatorze <b>(43 132 994)</b>	Cinquante un millions quatre cent trente-six mille quatre-vingt-quinze <b>(51 436 095)</b>	Trente (30) jours
N°2	Cinquante millions soixante-neuf mille six cent cinquante-trois <b>(50 069 653)</b>	Cinquante-neuf millions sept cent huit mille soixante un <b>(59 708 061)</b>	Trente (30) jours
N°3	Cinquante-deux millions trois cent quatre-vingt-six mille sept cent soixante treize <b>(52 386 773)</b>	Soixante-deux millions quatre cent soixante-onze mille deux cent vingt sept <b>(62 471 227)</b>	Trente (30) jours

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation des Marchés correspondants.

Par ailleurs, les Soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

**Secrétariat de la CMA-TRADEX.**

**B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun**

**Tél. 233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises Soumissionnaires non retenues, ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

*DOUALA le 30 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**PALEY Simon**

# AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 01 NOVEMBRE 2023  
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'ANTENNE  
REGIONALE ANRP DU SUD-OUEST. EN PROCÉDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'ANRP lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction de la clôture de l'Antenne Régionale ANRP du Sud-Ouest.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet de cet Appel d'Offres National Ouvert comprennent la réalisation des travaux de construction de la clôture de l'Antenne Régionale ANRP du Sud-Ouest.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Trente-neuf millions (39 000 000) de francs CFA.

## 4. Allotissement

Ce marché est constitué d'un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais qualifiées, exerçant dans ce domaine.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP/ANRP, exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire N°: **231001**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier physique\_ peut être consulté aux heures ouvrables à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, payable dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC.

**Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.**

### 12. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le **01 Décembre 2023 à 10 heures** et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 01 NOVEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'ANTENNE REGIONALE DU SUD-OUEST »**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **01 Décembre 2023 à 10 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou organismes financiers agréés et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **780 000 (sept cent quatre-vingt mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **01 Décembre 2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP dans la salle de réunion sise à l'ANRP, derrière EMIA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

### 17. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

**1<sup>ère</sup> étape** : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque Soumissionnaire.

- **2<sup>e</sup> étape** : évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 14. Critères d'évaluation

Seront rejetées, les offres présentant les manquements ci-après :

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes (au-delà du délai de 48heures accordé après ouverture des offres);
- b) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- c) Absence d'un prix unitaire quantifié;
- d) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics) ;
- e) N'avoir pas rempli au moins 70% des critères essentiels, soit **28 critères sur 40** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels ;
- f) Non-conformité du mode de soumission ;
- g) Non-respect du format de fichier des offres (pour les candidats qui ont soumissionné en ligne);
- h) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les candidats qui ont soumissionné en ligne).

### 19. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Présentation de l'offre sur 02 critères ;

Le personnel de l'entreprise sur 12 critères

Références de l'entreprise sur 06 critères ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur 09 critères

Méthodologie sur 11 critères.

### 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP)/Bureau des Marchés, BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : [officialmail@anrp.cm](mailto:officialmail@anrp.cm).

### 23. Additif à l'Appel d'Offres.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

### 24. Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

### 25. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, et/ou l'ANTIC à son numéro vert 1517 ou aux contacts officiels suivants : 658 26 26 82/651 64 91 94.

YAOUNDE le 1 Novembre 2023

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

**NGALLE NGWA SAMUEL**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°105/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 011/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE BUREAU POUR LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 089/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 16/10/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b> (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>STE DG ET FILS SARL</b>	<b>21 083 996</b>  <b>(Vingt-Un Millions Quatre-Vingt Trois Mille Neuf Cent Quatre Vingt Seize)</b>	<b>40</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ; Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 16 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

**COMMUNE DE BONDJOCK****ADDITIF N°001 DU 28 NOVEMBRE 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b></p> <p>Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) Dossier N'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui) l'absence de la caution de soumission ; fausse déclaration ou pièces falsifiées Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>· Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission</li><li>· La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP</li><li>· Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3)</li><li>· Dossier N'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui)</li><li>· l'absence de la caution de soumission ;</li><li>· fausse déclaration ou pièces falsifiées</li><li>· Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;</li></ul>
2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>n/a</p>

**2 Autres****Lire plutôt**

PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) ik Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP
- Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3)
- Dossier N'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui)
- l'absence de la caution de soumission ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;

PIECE N° 12 : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES AUTORISEES A EMETTRE DES GARANTIES ET CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

PIECE 12 : LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS AGREES POUR FOURNIR LES CAUTIONS

En application des dispositions de l'article 70 du code des Marchés publics, relatives au cautionnement des marchés,

LA LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2023,

Il s'agit de :

III- BANQUES

- 1) AFRILAND FIRST BANK CAMEROON (FIRST BANK), BP 11 834 Yaoundé;
  - 2) BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BACM), BP 2 933 Douala ;
  - 3) BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.
  - 4) BANQUE GABONNAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK), BP 600 Douala.
  - 5) BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC), BP 1 925 Douala ;
  - 6) CITIBANK CAMEROUN (CITIGROUP), BP 4 571 Yaoundé;
  - 7) COMMERCIAL BANK- CAMEROON (CBC), BP 4 004 Douala;
  - 8) ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK), BP 582 Douala;
  - 9) SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUES-CAMEROUN (CA-SCB), 13P 300 Douala ;
  - 10) SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC), BP 4 042 Douala ;
  - 11) STANDARD CHARTERED BANK OF CAMEROON (SCBC), BP 1 784 Douala;
  - 12) UNION BANK OF CAMEROON PLC (UBC), BP 15 569 Douala;
  - 13) UNITED BANK FOR AFRIKA (UBA), BP 2 088 Douala;
  - 14) Access banque Cameroon, Bp Douala
  - 15) Bange Bank, Bp 34692 yaounde
  - 16) CCA Bank, Bp yaounde
  - 17) NFC Bank, Bp yaounde
  - 18) La Regional Bank, Bp yaounde
- IV- COMPAGNIES D'ASSURANCES
- 12) ACTIVA ASSURANCES, BP 12 970 Douala;
  - 13) ATLANTIQUE ASSURANCES S.A, BP. 2933, Douala,
  - 14) CPA S.A, BP. 54, Douala,
  - 15) NSIA ASSURANCES SA, BP. 2759, Douala,
  - 16) PRO ASSUR SA, BP.5963 Douala,
  - 17) SAAR SA, BP. 1011, Douala,
  - 18) SANLAM ASSURANCES SA, BP, 1540, Douala,
  - 19) ZENITH ASSURANCES,
  - 20) PRUDENTIAI ASSURANCES S.A, BP. Douala,
  - 21) BENEFICIAL GENERAL INSURANCE S.A BP.2328 Douala,
  - 22) CHANAS ASSURANCES, BP 109 Douala.!
  - 23) ROYAL ONYX, BP douala

YAOUNDE le 30 Octobre 2023

Le MAIRE

**NGWEM II Jean Claude**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°103/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 010/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DES RAYONNAGES ET DES BOITES D'ARCHIVES RELATIFS AUX ACTES D'URBANISMEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 087/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 16/10/2023 , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b> (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>STE DG ET FILS SARL</b>	<b>11 686 500</b> <b>(Onze Millions Six Cent Quatre Vingt Six Mille Cinq Cents)</b>	<b>40</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ; Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 16 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**DECISION N°017/D/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 5 OCT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPIVI/2023 DU 25/09/2023 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LE CENTRE DE COLLECTE DE LAIT DE TCHABBAL-BAOURO**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023, modifiée et complétée par l'Ordonnance n°2023/001 du 02 juin 2023 ;

Vu le décret n°66/214/COR du 1er Août 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN) ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ; Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2023 ;

Vu la lettre N°00004962/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/EM du 15 juin 2023 portant approbation du Budget de la CDEN au titre de l'exercice 2023

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023 du 25/09/2023 relatif à l'acquisition des équipements pour le centre de collecte de lait de TCHABBAL-BAOURO;

Considérant le procès-verbal de la CIPM du 24 octobre 2023 portant proposition d'attribution de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susvisé ;

### **DECIDE :**

**Article 1er:** Les ETS ELK SERVICES sont attributaires de la lettre-commande relative l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023 du 25/09/2023 relatif à l'acquisition des équipements pour le centre de collecte de lait de TCHABBAL-BAOURO d'un montant de **9 993 150 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cent cinquante) francs CFA Toutes taxes comprises**, pour un délai de livraison d'un (01) mois.

**Article 2** Le Directeur Général dudit Etablissement est invité à se présenter à la Direction Administrative de la CDEN, pour l'élaboration de la lettre-commande correspondante

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 25 Octobre 2023

Le DIRECTEUR

**HAMADOU SAIDOU**

# TRADEX S.A

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE AVITAILLEMENT AERIEN AU PROFIT DE TRADEX**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement de ses services, Le Directeur Général de TRADEX S.A lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en vue de souscrire une police d'assurances Responsabilité Civile Avitaillement Aérien.

## 2. Consistance des prestations

La fourniture de la police d'Assurance Responsabilité Civile Avitaillement Aérien garantie TRADEX S.A et ses Filiales à la couverture aux risques auxquelles elle serait exposée dans la pratique de ses activités d'avitaillement d'avion, d'aéronefs et tout autre appareil volant.

## 3. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais justifiant de capacités administratives, techniques et financières prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des finances :

## 4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget des exercices 2024, 2025 et 2026 de la société TRADEX.

## 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès sa publication auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

## 6. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **100 000 F CFA (Cent mille)** dans le compte **N° 06800-33598800001-86, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer au présent Appel d'Offres.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **24 novembre 2023 à 15 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023,**

**RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE AVITAILLEMENT AERIEN AU PROFIT DE TRADEX**

**CONFIDENTIEL**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

La période de couverture est de trente-six (36) mois dont une tranche ferme de douze (12) mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 à minuit et deux tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune, respectivement du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 à minuit et du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026 à minuit.

## 9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **deux millions sept cent mille (2 700 000) FCFA**, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux étapes :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu au siège social de TRADEX le **24 novembre 2023 à 16 heures** par la Commission Interne de Passation de Marché.

L'ouverture des offres financières se fera au même lieu à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A sur la base des critères suivants :

### Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Dossier administratif incomplet ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM-TRADEX ;
- Fausse déclaration ;
- Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence des états C1, C4 et C11 et C10b des exercices 2020, 2021 et 2022 dûment certifiés par le MINFI ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence de la certification ISO 9001 - 2015 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Offre soumise par un courtier.

### Critères essentiels d'évaluation des offres techniques

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Désignation	Points
01	Présentation générale de l'offre	03
02	Référence du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché)	40
03	Description détaillée des garanties offertes	08
04	Modalité de mise en jeu de la garantie	14
05	Représentativité territoriale	02
06	Traité de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	05
07	Facilités accordées	03
08	Capacité financière	25
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 12. Attribution

Le marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre qualité-coût la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : [cma@tradexsa.com](mailto:cma@tradexsa.com))

Toute information sollicitée par un soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

*DOUALA le 31 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PALEY Simon***

## COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES INFIRMERIES DE CERTAINS MARCHÉS DE LA VILLE À YAOUNDÉ.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués aux entreprises ci-après par lot :

- Lot 1 : ETS EMOT ET FRERES, pour un montant de vingt et un millions deux cent quatre-vingt-onze mille quatre-vingt (21 291 086) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de quatre (4) mois ;
- Lot 2 : T&C TRADING, pour un montant de douze millions (12 000 000) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de quatre (4) mois ;
- Lot 3 : TECHNOVATION, pour un montant de seize millions neuf cent quatre-vingt-sept mille trois cent trente-neuf (16 987 339) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de quatre (4) mois ;
- Lot 4 : ETS MOU-THOMSON, pour un montant de vingt-six millions neuf cent quatre-vingt et un mille seize (26 981 016) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de quatre (4) mois ;

Lesdits soumissionnaires sont priés de prendre attache avec Direction du Développement des Infrastructures et des Équipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature de leurs marchés.

Par ailleurs, ceux n'ayant pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 31 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE COM N°: \_\_\_\_\_/CW/DG/2023 DU 31 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNERAIRES A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

A l'issue de l'évaluation des offres administratives et techniques dans le cadre de l'appel d'offres sus mentionné, les candidats ci-après sont invités à la séance d'ouverture des offres financières. Il s'agit de :

N°	Nom du Soumissionnaire	Note Technique/Observations
<b>Qualifiés pour l'ouverture des offres financières</b>		
1 <sup>er</sup>	CHANAS ASSURANCES	89/100
<b>Éliminés</b>		
1	AGC ASSURANCES	78/100 inférieur au minimum requis
2	ZENITHE INSURANCE	78/100 inférieur au minimum requis
3	PRUDENTIAL BENEFICIAL	67/100 inférieur au minimum requis
4	NSIA ASSURANCE	57.5/100 inférieur au minimum requis
5	SANLAM	49/100 inférieur au minimum requis
6	CPA ASSURANCE	Absence de la copie certifiée conforme de la patente de l'année en cours
7	AXA ASSURANCE	Absence de la copie certifiée conforme du registre de commerce datant de moins de 3 mois
8	SAAR	Plan de localisation non certifié

L'ouverture des offres financière aura lieu le : \_02 Novembre 2023 à 12h00, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires non retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi, celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 31 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BLAISE MOUSSA**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE COM N°: \_\_\_\_\_/CW/DG/2023 DU 31 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE A LA CAMWATER.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :**

A l'issue de l'évaluation des offres administratives et techniques dans le cadre de l'appel d'offres sus mentionné, les candidats ci-après sont invités à la séance d'ouverture des offres financières. Il s'agit de :

N°	Nom du Soumissionnaire	Note Technique/Observations
<b>Qualifiés pour l'ouverture des offres financières</b>		
1 <sup>er</sup>	ROYAL ONYX INSURANCE	91.55/100
2 <sup>ème</sup>	AREA ASSURANCE	81.6/100
3 <sup>ème</sup>	SUNU ASSURANCE	81.55/100
<b>Éliminés</b>		
1	AGC ASSURANCES	77.35/100 inférieur au minimum requis
2	SANLAM ASSURANCES	74.5/100 inférieur au minimum requis
3	NSIA ASSURANCES	73.4/100 inférieur au minimum requis
4	ZENITH INSURANCE	64.5/100 inférieur au minimum requis, et non production de l'état C10B tableau F

L'ouverture des offres financière aura lieu le : **02 Novembre 2023** à 12h00, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires non retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi, celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 31 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BLAISE MOUSSA**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE COM N°: \_\_\_\_\_/CW/DG/2023 DU 31 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE A LA CAMWATER.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :**

A l'issue de l'évaluation des offres administratives et techniques dans le cadre de l'appel d'offres sus mentionné, les candidats ci-après sont invités à la séance d'ouverture des offres financières. Il s'agit de :

N°	Nom du Soumissionnaire	Note Technique/Observations
<b>Qualifiés pour l'ouverture des offres financières</b>		
1 <sup>er</sup>	AREA ASSURANCES	97.5/100
2 <sup>ème</sup>	ZENITH ASSURANCES	83.5/100
3 <sup>ème</sup>	AGC ASSURANCES	82.04/100
<b>Éliminés</b>		
	PRUDENTIAL BENEFICIAL	Note technique : 60.5/100 inférieur au minimum requis

L'ouverture des offres financière aura lieu le : **02 Novembre 2023 à 12h00**, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires non retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi, celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 31 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BLAISE MOUSSA**

## PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**COMMUNIQUE DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°003/AAON/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF/ASPM/SPM/2023 DU 14 JUILLET 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA BENOUE), communique :

Le processus d'évaluation de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/DP/MINEPAT/MEADEN/VIVABENOUE/UGP/CSPM/RAF/ASPM/SPM/2023 du 14 Juillet 2023 pour les travaux de construction de deux (02) bâtiments du CGER (Centre de Gestion de l'Economie Rurale) à Lagdo et à Garoua est déclaré **infructueux** car, aucune offre n'a rempli entièrement les critères de la post-qualification du DAO. Le processus sera relancé sans délai.

Par ailleurs, tous les soumissionnaires ayant déposé des offres pour cette compétition sont priés de passer les retirer sous quinzaine.

*GAROUA le 30 Octobre 2023*

*Le COORDONNATEUR*

**MAHAMAT HABIBOU**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°108/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE POLICE DE LA CIRCULATION FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 092/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 16/10/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b> (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>AYE-BOSS CAMEROON SARL</b>	<b>76 500 000</b> <b>(Soixante Seize Millions Cinq Cent Mille)</b>	<b>90</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue

Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ; Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 16 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°104/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 050/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION D'OUTILS DE POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 088/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 16/10/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>CAPPADOCIA CORPORATION</b>	<b>30 504 150</b>  <b>(Trente Millions Cinq Cent Quatre Mille Cent Cinquante)</b>	<b>60</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ; Tél : (237)233 421 509/Fax : (237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.



## COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°025/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE CARREFOUR CORNIER-CARREFOUR ESSOS (RUE 1.373) DANS L1087/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMTA VILLE DE YAOUNDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise TRACOCAM SARL, pour un montant de cinq cent vingt-cinq millions huit cent soixante-dix-huit mille neuf cent quarante-quatre (525 878 944) toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est de six (06) mois.

Ledit soumissionnaire est prié de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Équipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature de son marché.

Par ailleurs, ceux n'ayant pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 31 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## TRADEX S.A

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE FACULTES MARITIMES AU PROFIT DE TRADEX**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement de ses services, Le Directeur Général de TRADEX S.A lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en vue de souscrire une police d'assurances Facultés maritimes.

### 2. Consistance des prestations

La fourniture de la police d'assurances Facultés Maritimes a pour but de garantir l'assuré contre les dommages et pertes subis par les marchandises en provenance du monde entier et livrées à un port du Cameroun pour les expéditions internationales et d'un port vers un autre port à l'intérieur du Cameroun.

### 3. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais justifiant de capacités administratives, techniques et financières prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des finances :

### 4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget des exercices 2024, 2025 et 2026 de la société TRADEX.

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès sa publication auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

### 6. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **200 000 (Deux cent mille) F CFA** dans le compte **N° 06800-33598800001-86, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer au présent Appel d'Offres.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **24 novembre 2023 à 14 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023,**

**RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE FACULTES MARITIMES AU PROFIT DE TRADEX**

**CONFIDENTIEL**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

La période de couverture est de trente-six (36) mois dont une tranche ferme de douze (12) mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 à minuit et deux tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune, respectivement du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 à minuit et du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026 à minuit.

## 9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **Sept millions cinq cents (7 500 000) FCFA**, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux étapes :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu au siège social de TRADEX le **24 novembre 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation de Marché.

L'ouverture des offres financières se fera au même lieu à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A sur la base des critères suivants :

### • Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Dossier administratif incomplet ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM-TRADEX ;
- Fausse déclaration ;
- Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence des états C1, C4 et C11 et C10b des exercices 2020, 2021 et 2022 dûment certifiés par le MINFI ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence de la certification ISO 9001 - 2015 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

### Critères essentiels d'évaluation des offres techniques

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :



N°	Désignation	Points
01	Présentation générale de l'offre	03
02	Référence du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché)	40
03	Description détaillée des garanties offertes	08
04	Modalité de mise en jeu de la garantie	14
05	Représentativité territoriale	02
06	Traité de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	05
07	Facilités accordées	03
08	Capacité financière	25
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 12. Attribution

Le marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre qualité-coût la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : [cma@tradexsa.com](mailto:cma@tradexsa.com))

Toute information sollicitée par un soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

*DOUALA le 31 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PALEY Simon***

## COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE YAOUNDE EN DOUZE (12) LOTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués aux entreprises ci-après par lot :

- Lot 1 :** MUHAM'S BUSINESS CENTRE, pour un montant de vingt-quatre millions six cent quatre-vingt-huit mille six cent vingt (26 689 620) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;
- Lot 2 :** ASSOCIATION LA DYNAMIQUE, pour un montant de vingt-sept millions deux cent onze mille quatre cent soixante-sept (27 211 467) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;
- Lot 3 :** FLORES SERVICES, pour un montant de vingt et un millions trois cent quatre-vingt-cinq mille trois cent quarante un (21 385 341) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;
- Lot 4 :** HORTILAND, pour un montant de trente et un millions sept cent soixante-deux mille neuf cent cinquante-trois (31 762 953) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;
- Lot 5 :** LIMRA COMPANY LTD, pour un montant de quinze millions cent trente-cinq mille deux cent dix (15 135 210) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;
- Lot 6 :** LIMRA COMPANY LTD, pour un montant de seize millions cent trente-quatre mille cinq cent vingt-cinq (16 134 525) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;
- Lot 7 :** RICHLAND WOOD SARL, pour un montant de quarante-trois millions cinq cent trente-trois mille quatre cent cinq (43 533 405) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;
- Lot 8 :** BUILPABUSCO, pour un montant de vingt-huit millions huit cent trois mille sept cent cinquante-quatre (28 803 754) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;
- Lot 9 :** BUILPABUSCO, pour un montant de dix-neuf millions cent huit mille trois cent cinquante-huit (19 108 358) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;
- Lot 10 :** PLAFORJE, pour un montant de quarante et un millions six cent quatre-vingt-quinze mille sept cent soixante-trois (41 695 763) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;
- Lot 11 :** MOSER CAMEROUN SARL, pour un montant de trente-trois millions trois cent trente et un mille deux cent soixante-six (33 331 266) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;
- Lot 12 :** PACIFIQUE JARDIN, pour un montant de vingt-trois millions seize mille neuf cent vingt (23 016 920) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois ;

Lesdits soumissionnaires sont priés de prendre attache avec la Direction de Jardins et Espaces Verts de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature de leurs marchés.

Par ailleurs, ceux n'ayant pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 31 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## TRADEX S.A

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE FACULTES TERRESTRES AU PROFIT DE TRADEX**

**FINANCEMENT  
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement de ses services, Le Directeur Général de TRADEX S.A lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en vue de souscrire une police d'assurance facultés terrestres pour les exercices budgétaires 2024, 2025 et 2026.

### 2. Consistance des prestations

La fourniture de la police d'assurances garantie l'assuré contre les dommages, pertes et vols subis par les marchandises transportées par voie ferroviaire et terrestre au Cameroun et dans le territoire de la Zone CEMAC.

### 3. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais justifiant de capacités administratives, techniques et financières prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des finances :

### 4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget des exercices 2024, 2025 et 2026 de la société TRADEX.

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès sa publication auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

### 6. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) F CFA** dans le compte **N° 06800-33598800001-86, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer au présent Appel d'Offres.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **24 novembre 2023 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023,**

**RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE FACULTES TERRESTRES AU PROFIT DE TRADEX**

**CONFIDENTIEL**

**Financement : Budget de la TRADEX - Exercice 2024**

**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

La période de couverture est de trente-six (36) mois dont une tranche ferme de douze (12) mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 à minuit et deux tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune, respectivement du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 à minuit et du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026 à minuit.

## 9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **deux millions (2 000 000) FCFA**, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux étapes :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu au siège social de TRADEX le 24 novembre 2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation de Marché.

L'ouverture des offres financières se fera au même lieu à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A sur la base des critères suivants :

### Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Dossier administratif incomplet ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM-TRADEX ;
- Fausse déclaration ;
- Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence des états C1, C4 et C11 et C10b des exercices 2020, 2021 et 2022 dûment certifiés par le MINFI ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence de la certification ISO 9001 - 2015 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

### Critères essentiels d'évaluation des offres techniques



Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Désignation	Points
01	Présentation générale de l'offre	03
02	Référence du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché)	40
03	Description détaillée des garanties offertes	08
04	Modalité de mise en jeu de la garantie	14
05	Représentativité territoriale	02
06	Traité de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	05
07	Facilités accordées	03
08	Capacité financière	25
	TOTAL	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 12. Attribution

Le marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre qualité-coût la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : [cma@tradexsa.com](mailto:cma@tradexsa.com))

Toute information sollicitée par un soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 31 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PALEY Simon**

## TRADEX S.A

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PROFIT DE TRADEX**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement de ses services, le Directeur Général de TRADEX S.A lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en vue de souscrire une police automobile pour les exercices budgétaires 2024, 2025 et 2026.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, consistent en la couverture de la flotte automobile de TRADEX. Les prestations à exécuter sont en un lot unique. La flotte est composée de 76 véhicules dont les caractéristiques sont précisées dans l'annexe des Termes de Références.

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant de capacités administratives, techniques et financières prévues par la réglementation en vigueur dans les états membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréés par le Ministère en charge des finances.

### 4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget des exercices 2024, 2025 et 2026 de la société TRADEX.

### 5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

### 6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) F CFA** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

**7. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **24 novembre 2023 à 11 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/TRADEX/CIPM/23**

**DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PROFIT DE TRADEX**

**CONFIDENTIEL**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**8. Delai de Livraison**

La période de couverture est de trente-six (36) mois dont une tranche ferme de douze (12) mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 à minuit et deux tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune, respectivement du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 à minuit et du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026 à minuit.

**9. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de 900 000 (neuf cent mille) FCFA, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**10. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps le **24 novembre 2023** à 12 heures par la Commission Interne de Passation de Marché (CIPM-TRADEX), **à l'immeuble siège sise de TRADEX sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dument mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la CIPM-TRADEX :

### Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- a. Dossier administratif incomplet ;
- b. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM-TRADEX ;
- c. Fausse déclaration ;
- d. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- e. Absence des états C1, C4 et C11 et C10b des exercices 2020, 2021 et 2022 dûment certifiés par le MINFI ;
- f. Non-respect par l'offre technique, d'au moins dix (10) des quatorze (14) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.
- g. Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- h. Non-respect du tarif légal minimum obligatoire (en assurance RC automobile) et des valeurs à assurer ;
- i. Absence de la certification ISO 9001 - 2015 ;
- j. Offre soumise par un courtier.

### Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

- a. Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois dernières années (joindre première et dernière page du Marché) (quatre sous-critères) ;
- b. Descriptif détaillé des garanties offertes (un sous-critère) ;
- c. Modalité de mise en jeu de la garantie (quatre sous-critères) ;
- d. Capacité financière (trois sous-critères) ;
- e. Traité de réassurance (un sous-critère) ;
- f. Représentation territoriale (un sous-critère).

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 12. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : [cma@tradexsa.com](mailto:cma@tradexsa.com) )

Toute information sollicitée par un soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

*DOUALA le 31 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**PALEY Simon**

# TRADEX S.A

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSISTANCE AU PROFIT DE TRADEX**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement de ses services, le Directeur Général de TRADEX S.A lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en vue de souscrire une police d'assurance maladie et assistance pour son personnel ainsi que les membres de leur famille pour les exercices budgétaires 2024, 2025 et 2026.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de cet Appel d'Offres consistent en la couverture des frais médicaux et d'assistance de son personnel ainsi que des membres de leurs familles.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant de capacités administratives, techniques et financières prévues par la réglementation en vigueur dans les états membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des finances.

## 4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget des exercices 2024, 2025 et 2026 de la société TRADEX.

## 5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

## 6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP »**, ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes :

**Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **24 novembre 2023 à 10 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023,**

**RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSISTANCE AU PROFIT DE TRADEX**

**CONFIDENTIEL**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

La période de couverture est de trente-six (36) mois dont une tranche ferme de douze (12) mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 à minuit et deux tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune, respectivement du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 à minuit et du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026 à minuit.

## 9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **trois millions (3 000 000) FCFA**, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux étapes :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **24 novembre 2023** à 11 heures par la Commission Interne de Passation de Marché (CIPM-TRADEX), à **l'immeuble siège sise de TRADEX sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**.

L'ouverture des offres financières se fera à une date ultérieure par la même commission à **l'immeuble siège sise de TRADEX sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la CIPM-TRADEX :

### Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Dossier administratif incomplet ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM-TRADEX ;
- Fausse déclaration ;
- Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence des états C1, C4 et C-11 et C10b des exercices 2020, 2021 et 2022 dûment certifiés par le MINFI ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence de la certification ISO 9001 - 2015 ;
- Offre soumise par un courtier.

### Critères essentiels d'évaluation des offres techniques



Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

**Police Maladie et Assistance du personnel et famille**

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	03
2	Référence du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du Marché)	38
3	Description détaillée des garanties	06
4	Modalité de mise en jeu des garanties	20
5	Capacité financière	25
6	Traité de réassurance et partenariat à l'étranger	03
7	Représentativité sur le territoire national	03
8	Facilités accordées et qualité de service	02
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

**12. Attribution**

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre qualité-coût la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

**13. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**14. Renseignements Complémentaires**

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : [cma@tradexsa.com](mailto:cma@tradexsa.com) )

Toute information sollicitée par un soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 31 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PALEY Simon**

# PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**07/AONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/ASPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE  
RÉHABILITATION DES LOCAUX ABRITANT LA MEADEN À GAROUA.**

**FINANCEMENT**  
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la vallée de la Bénoué (VIVA-Bénoué), dans la Région du Nord du Cameroun, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de **travaux de réhabilitation des locaux abritant la MEADEN à Garoua.**

## 2. Consistance des prestations

**Réhabilitation des locaux abritant la MEADEN à Garoua.**

## 3. Cout Prévisionnel

N/A

## 4. Allotissement

Lot unique.

## 5. Participation et origine

Le Projet VIVA-BENOUE sollicite des offres fermées de la part de **soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises** pour la réalisation des travaux de **réhabilitation des locaux abritant la MEADEN à Garoua.**

## 6. Financement

**Crédit IDA N° 6770 – CM / Projet : N° P 166072 (Catégorie 1 de l'Accord de financement)**

## 7. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres (DAO) à l'adresse suivante : Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Sis à la Mission d'Etude pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse ; Tél. : **(+237) 690 56 75 55/699 03 57 90**, Email : [vivabenoue237@gmail.com](mailto:vivabenoue237@gmail.com) avec copie à [agnafrederick@yahoo.fr](mailto:agnafrederick@yahoo.fr) et à

[dokarimovic@hotmail.com](mailto:dokarimovic@hotmail.com), de **8h 00 mn à 16 h 00 mn**, heure locale du Cameroun (ou de 7h 00 mn à 15 h 00 mn, heure GMT) du lundi au vendredi.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres en français est disponible et peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous, contre un paiement non remboursable de la somme de **150 000 (Cent cinquante mille) Francs CFA, XAF** ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible, représentant les frais d'acquisition du DAO au « **Compte spécial CAS ARMP** » ouvert à la **BICEC : (Code Banque : 10001) ; (Code Guichet : 06860) ; (Numéro de compte : 33598860001); (Clé RIB : 94)**. Pour un soumissionnaire éventuel qui fera la demande pour que le Dossier d'Appel d'Offres lui soit envoyé, ce soumissionnaire devra s'acquitter des frais d'acquisition. Le dossier lui sera ensuite adressé par le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE à l'adresse communiquée par ledit soumissionnaire et, à sa charge, par la poste (Voie aérienne de préférence), ou par voie électronique.

## 9. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **29 Novembre 2023 à 10 h 00 mn, heure locale au Cameroun (ou 09 h 00, heure GMT)**, sous plis fermés et portant la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N°**000007**  
/AAONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/ASPM/2023 du **27 Octobre 2023**, relatif aux  
**Travaux de réhabilitation des locaux abritant la MEADEN à Garoua.**»

**« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **six (6) mois calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service enjoignant l'entreprise de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre de **deux millions (2.000.000) de francs CFA**, ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible, délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste est jointe au présent DAO.

## 12. Recevabilité des Offres

**Les soumissions des offres par voie électronique ne sont pas autorisées. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée.**

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes le **29 Novembre 2023 à 11 h 00 mn, heure locale (ou 10 h 00 mn, heure GMT)**, par la Commission Spéciale de Passation de Marchés (CSPM) du Projet VIVA-BENOUE en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse ci-dessous indiquée.

## 14. Critères d'évaluation

**Les critères d'évaluation sont décrits dans la section III du présent Dossier d'Appel d'Offres.**

La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) pour les Travaux, édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 » et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement susvisé.

## 15. Attribution

Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur l'usufruit du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation [des bénéficiaires effectifs](#) inclus dans le dossier d'appel d'offres.

## 16. Durée Validité des Offres

La période de validité de l'offre sera de **Cent dix-neuf (119) jours à compter de la date limite de remise des offres.**

## 17. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Unité de Gestion du Projet, Bureau Annexe de Garoua, sis à la Mission d'Étude pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse. Tél. : (+237) 690 56 75 55/699 03 57 90, E Email : [vivabenoue237@gmail.com](mailto:vivabenoue237@gmail.com) avec copie à [agnafrederick@yahoo.fr](mailto:agnafrederick@yahoo.fr) et à [dokarimo](mailto:dokarimo)

GAROUA le 27 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR

**MAHAMAT HABIBOU**

## COMMUNE DE BONDJOCK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 01 NOVEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES CARREFOUR BONDJOCK-NKONG KENI KAYA (10.7KM) ET BONDJOCK(LINDOI)-SI LIYEGUE-SONG TON-MAMBINE, L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. (PROGRAMME ANNUEL 2023).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FOND ROUTIER-EXERCICE 2023 ET SUIVANT.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de BONDJOCK, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux sus-indiqués.

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien des tronçons de routes carrefour Bondjock-Nkong Keni Kaya (10.7km) Et Bondjock(Lindoi)-Si Liyegue-SongTon-Mabine(10.1km), L'arrondissement De Bondjock, Département Du Nyong Et kelle,

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres portent sur les opérations ci-après :

- Les travaux préparatoires ;
- Le nettoyage et terrassements ;
- Assainissement et drainage ;
- Signalisation et équipement.
- Divers;

### 3. Cout Prévisionnel

Coûts prévisionnel (TTC)	Travaux et Type d'intervention	
<b>Total programmation 2023 et 2024</b>	programmation 2023	programmation 2024
	<b>95 000 000</b>	<b>100 000 000</b>
<b>195 000 000</b>	travaux d'entretien de la route carrefour Bondjock-Nkong Keni Kaya (10.7km)	travaux d'entretien de la route Bondjock(Lindoi)-Si Liyegue-Song Ton-Mabine(10.1km),

### 4. Allotissement

•

● COÛTS PREVISIONNELS TTC DU PROJET						
● Régions	● Départements	● Ouvrages/ ● Tronçons / Rivières	● Portée/ ● longueur	● Délai	● Coûts prévisionnel (TTC)	● Travaux et Type
●	●	●	●	●	●	● programmation 20
● CENTRE	● NYONG ET KELLE	● travaux d'entretien des tronçons de routes carrefour Bondjock-Nkong Keni Kaya (10.7km) Et Bondjock(Lindo)-Si Liyegue-Song Ton-Mambine(10.1km),	● 20.8 km	● 3mois/Type de travaux	● 195 000 000	● 95 000 000 ● travaux d'entretien la route carrefour Bondjock-Nkong K Kaya (10.7km)

## 5. Participation et origine

La participation au présent avis est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais.

## 6. Financement

- Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2023 et suivants Ligne Fonds Routier pour un montant TTC de **195 000 000F (cent quatre-vingt-quinze millions de francs) CFA**. Soit :

● Coûts prévisionnel (TTC)	● Travaux et Type d'intervention	
● Total programmation 2023 et 2024	● programmation 2023	● programmation 2024
● 195 000 000	● 95 000 000 ● travaux d'entretien de la route carrefour Bondjock-Nkong Ken Kaya (10.7km)	● 100 000 000 ● travaux d'entretien de la route Bondjock(Lindo )-Si Liyegue-Song Ton-Mambine(10.1km),

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Mairie de BONDJOCK, Tél. : 697 01 21 51

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la Mairie de Bondjock sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de Bondjock** d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### 1- Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermées et scellées dont :

l'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

l'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

l'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat de la Mairie de Bondjock, au plus tard le **01 Décembre 2023 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°030/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 01 novembre 2023 POUR L'EXECUTION DU MARCHE RELATIF A L'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES CARREFOUR BONDJOCK-NKONG KENI KAYA (10.7KM) ET BONDJOCK(LINDOI)-SI LIYEGUE-SONG TON-MAMBIANE, L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

**(programme annuel 2023).**

**FINANCEMENT : Budget du MINTP- Ligne Fond Routier-Exercice 2023 et suivant**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”**

## 10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **trois(03) mois** calendaires par programmation :

Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres d'un montant de **3 900 000 F (trois millions neuf cent mille francs) CFA**, émis par une banque de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministre des Finances et dont la liste est jointe en annexe du présent Appel d'Offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

### **1- Ouverture des plis :**

**L'ouverture des offres aura lieu le 01 Décembre 2023 dès 13 heures précises dans la salle de réunion de la Mairie où siège la Commission Interne de Passation des Marchés.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup>étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

#### a) Dossier administratif incomplet pour :

Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;  
Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

#### b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;  
Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;  
Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :

- Un véhicule pick-up,
- Une bétonnière ;
- Une moto-pompe,

Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'au moins **quatre-vingt-dix (90) millions de francs CFA**;

Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;

N'avoir pas satisfait douze (14) critères sur l'ensemble des dix-sept (18) critères existants.

#### c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

Une soumission timbrée, datée et signée;

Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;

Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté;

Les sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

#### d) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

#### e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

### 14.2. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **18** critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

#### a) L'attestation et le rapport documenté de visite de site **sur 2 critères** ;

#### b) Le personnel d'encadrement proposé **sur 7 critères** ;

#### c) Le matériel à mobiliser **sur 7 critères** ;

#### d) Les Références du Soumissionnaire **sur 2 critères**.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins-disante** et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat de la Mairie de Bondjock, Tél. : 697 01 21 51

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517

YAOUNDE le 1 Novembre 2023

Le MAIRE

**NGWEM II Jean Claude**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE COM N°: \_\_\_\_\_/CW/DG/2023 DU 31 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 28/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :**

A l'issue de l'évaluation des offres administratives et techniques dans le cadre de l'appel d'offres sus mentionné, les candidats ci-après sont invités à la séance d'ouverture des offres financières. Il s'agit de :

N°	Nom du Soumissionnaire	Note Technique/Observations
<b>Qualifiés pour l'ouverture des offres financières</b>		
1 <sup>er</sup>	SUNU ASSURANCES	92.3/100
2 <sup>ème</sup>	AREA ASSURANCES	88.5/100
3 <sup>ème</sup>	AGC ASSURANCES	85.5/100
4 <sup>ème</sup>	SAAR ASSURANCES	81.5/100
<b>Éliminés</b>		
1	ZENITHE INSURANCE	65.5/100
2	CPA ASSURANCES	Absence agrément du Directeur Général certifié par le MINFI, absence attestation de non redevance
3	CHANAS ASSURANCES	Absence agrément du Directeur Général certifié par le MINFI
4	AXA ASSURANCES	Offre administrative non conforme (registre de commerce substitué), absence agrément du Directeur Général

L'ouverture des offres financière aura lieu le : \_02 Novembre 2023 à 12h00, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires non retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi, celles-ci seront purement et simplement détruites.

*DOUALA le 31 Octobre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BLAISE MOUSSA**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°107/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET POSE DES DISPOSITIFS DE GEOLOCALISATION SUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 091/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 16/10/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b> (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>GROUPEMENT NAVMEK –DIGITAL KONNECT NETWORK</b>	<b>23 321 722</b>  <b>(Vingt-trois millions trois cent vingt un mille sept cent vingt-deux)</b>	<b>30</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ; Tél : (237)233 421 509/Fax : (237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 16 Octobre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

## COMMUNE DE BONDJOCK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 20 POTEAUX BOIS ENDOMMAGES PAR LES SUPPORTS BETONNES SUR LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MONOPHASE DANS ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : FONDS PROPRES, EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**Le Maire de la Commune de BONDJOCK**, Autorité Contractante, lance pour le compte du gouvernement, un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour le **remplacement de 20 poteaux bois endommagés par les supports bétonnés sur la ligne de transport électrique monophasé Dans Arrondissement de Bondjock**, département du NYONG ET KELLE.

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet **le remplacement de 20 poteaux bois ENDOMMAGES par les supports bétonnés sur la ligne de transport électrique monophasé Dans l'Arrondissement de Bondjock.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- La construction du réseau cumulé MT mono 1x34mm<sup>2</sup> en câble ALMELEC 34 MM<sup>2</sup>;
- Les prestations diverses ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **trente millions de francs (30 000 000 F) CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de travaux d'électrification La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

### 6. Financement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un lot unique.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BONDJOCK : Secrétariat Général, auprès du « **bureau des cadres** » **Tel : 697 01 21 51** dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de **Bondjock** dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement auprès du **Receveur Municipal de BONDJOCK** d'un montant non remboursables de **cinquante mille (50 000 F) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, E-mail.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marquées comme telles, devront parvenir à la Mairie de la commune de BONDJOCK **LE 30 novembre 2023 à 12 heures** contre récépissé et devront porter la mention :

**«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 Du 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 20 POTEAUX BOIS ENDOMMAGES PAR LES SUPPORTS BETONNES SUR LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MONOPHASE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

**A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **600 000F (six cent soixante Mille Francs) CFA**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **Trois (03) Mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 30 novembre 2023 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la Commune de BONDJOCK siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

-

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires;

Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;  
fausse déclaration ou pièces falsifiées ;  
Absence d'une pièce ou partie dans l'offre technique ou financière ;  
Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;  
l'absence de la caution de soumission ;  
Dossier n'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/24 éléments positifs (oui).

### ü 4. Critères essentiels

A- Présentation Générale de l'offre 03 éléments  
B - Références de l'entreprise 04 éléments  
C - Personnel d'encadrement 06 éléments  
D - Organisation-Planning-Méthodologie 07 éléments  
E - Matériel 03 éléments  
F - Capacité Financière 01 élément

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, qui sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de BONDJOCK, au numéro : 697012151  
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 1 Novembre 2023

Le MAIRE

**NGWEM II Jean Claude**

# PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**08/AONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/ASPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DES LOGEMENTS POUR LA BASE-VIE, Y COMPRIS CLÔTURE EN GRILLAGE  
MÉTALLIQUE ET MINI-ADDITION D'EAU POTABLE (AEP) À LAGDO**

**FINANCEMENT**  
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la vallée de la Bénoué (VIVA-Bénoué), dans la Région du Nord du Cameroun, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de **travaux de construction des logements pour la base-vie, y compris clôture en grillage métallique et mini-Adduction d'Eau Potable (AEP) à Lagdo.**

## 2. Consistance des prestations

**Construction des logements pour la base-vie, y compris clôture en grillage métallique et mini-Adduction d'Eau Potable (AEP) à Lagdo.**

## 3. Cout Prévisionnel

N/A

## 4. Allotissement

Lot unique.

## 5. Participation et origine

Le Projet VIVA-BENOUE sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux de **construction des logements pour la base-vie, y compris clôture en grillage métallique et mini-Adduction d'Eau Potable (AEP) à Lagdo.**

## 6. Financement

**Crédit IDA N° 6770 – CM / Projet : N° P 166072 (Catégorie 1 de l'Accord de financement)**

## 7. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres (DAO) à l'adresse suivante : Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Sis à la Mission d'Etude pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse ; Tél. : (+237) 690 56 75 55/699 03 57 90, Email : [vivabenoue237@gmail.com](mailto:vivabenoue237@gmail.com) avec copie à [agnafrederick@yahoo.fr](mailto:agnafrederick@yahoo.fr) et à

[dokarimovic@hotmail.com](mailto:dokarimovic@hotmail.com), de 8h 00 mn à 16 h 00 mn, heure locale du Cameroun (ou de 7h 00 mn à 15 h 00 mn, heure GMT) du lundi au vendredi.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres en français est disponible et peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous, contre un paiement non remboursable de la somme de **150 000 (Cent cinquante mille) Francs CFA, XAF** ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible, représentant les frais d'acquisition du DAO au « **Compte spécial CAS ARMP** » ouvert à la **BICEC : (Code Banque : 10001) ; (Code Guichet : 06860) ; (Numéro de compte : 33598860001); (Clé RIB : 94)**. Pour un soumissionnaire éventuel qui fera la demande pour que le Dossier d'Appel d'Offres lui soit envoyé, ce soumissionnaire devra s'acquitter des frais d'acquisition. Le dossier lui sera ensuite adressé par le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE à l'adresse communiquée par ledit soumissionnaire et, à sa charge, par la poste (Voie aérienne de préférence), ou par voie électronique.

## 9. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **30 Novembre 2023 à 10 h 00 mn, heure locale au Cameroun (ou 09 h 00, heure GMT)**, sous plis fermés et portant la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N°**000008**  
/AONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/ASPM/2023 du **27 Octobre 2023**, relatif aux  
**travaux de construction des logements pour la base-vie, y compris clôture en grillage métallique et  
mini-Adduction d'Eau Potable (AEP) à Lagdoin Lagdo**».

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délais d'exécution des travaux est de **six (6) mois calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service enjoignant l'entreprise de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre de **quatre millions (4.000.000) de francs CFA**, ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible, délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste est jointe au présent DAO.

## 12. Recevabilité des Offres

**Les soumissions des offres par voie électronique ne sont pas autorisées . Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée.**

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes le **30 Novembre 2023 à 11 h 00 mn, heure locale (ou 10 h 00 mn, heure GMT)**, par la Commission Spéciale de Passation de Marchés (CSPM) du Projet VIVA-BENOUE en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse ci-dessous indiquée.

## 14. Critères d'évaluation

**Les critères d'évaluation sont décrits dans la section III du présent Dossier d'Appel d'Offres.**

La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) pour les Travaux, édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 » et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement susvisé.

## 15. Attribution

Veillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur l'usufruit du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation [des bénéficiaires effectifs](#) inclus dans le dossier d'appel d'offres.

**16. Durée Validité des Offres**

La période de validité de l'offre sera de **Cent dix-neuf (119) jours à compter de la date limite de remise des offres.**

**17. Renseignements Complémentaires**

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Unité de Gestion du Projet, Bureau Annexe de Garoua, sis à la Mission d'Etude pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse. Tél. : (+237) 690 56 75 55/699 03 57 90, E Email : [vivabenoue237@gmail.com](mailto:vivabenoue237@gmail.com) avec copie à [agnafrederick@yahoo.fr](mailto:agnafrederick@yahoo.fr) et à [dokarimo@gmail.com](mailto:dokarimo@gmail.com)

GAROUA le 27 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR

**MAHAMAT HABIBOU**

## COMMUNE DE BONDJOCK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DU CENTRE URBAIN DE BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT: FOND PROPRE, EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**Le Maire de la Commune DE BONDJOCK**, Autorité Contractante, lance un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux d'entretien de la voirie du centre urbain de BONDJOCK**, dans l'arrondissement de BONDJOCK, Département du Nyong et Kellé.

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les **travaux d'entretien de la voirie du centre urbain de BONDJOCK**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les **travaux d'entretien de la voirie du centre urbain de BONDJOCK** dans l'Arrondissement de BONDJOCK et sont comportent les tâches suivantes:

- ü Installations
- ü Nettoyage et Terrassements chaussée
- ü Assainissement – Drainage
- ü Travaux connexes.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **25 000 000 F (Vingt-cinq Millions francs) CFA**

### 4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **un (01) lot**.

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par les **FOND PROPRE, EXERCICE 2023**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BONDJOCK (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de BONDJOCK (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de BONDJOCK d'un montant de **48 000F (Quarante-huit Mille Francs) CFA** non remboursables.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 30 NOVEMBRE .2023 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

**«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°028/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN  
DE LA VOIRIE DU CENTRE URBAIN DE BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK,  
DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.  
A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois** à compter de la signature de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **500 000 F (cinq Cent mille Francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 30 NOVEMBRE 2023 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

-

## 14. Critères d'évaluation

### **Critères éliminatoires**

- ü Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ü fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- ü Absence d'une pièce ou partie dans l'offre technique ou financière ;
- ü Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
- ü l'absence de la caution de soumission ;
- ü Dossier n'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/24 éléments positifs (oui).

### **Critères essentiels**

- A- Présentation Générale de l'offre 02 éléments
- B - Références de l'entreprise 03 éléments
- C - Personnel d'encadrement 06 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 07 éléments
- F - Capacité Financière 01 élément

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (Soixante) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 691 56 99 10.  
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou 1517 numéros verts de la CONAC.

YAOUNDE le 1 Novembre 2023

Le MAIRE

**NGWEM II Jean Claude**

## COMMUNE D'AKO

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 008/ONIT/MINDDEVEL/NWR/DMD/AC/ACITB/2023 OF 26/10/2023 THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER THEFI IN AKWAJA (6ML) AND THE MAINTENANCE OF 6KM ACCESS ROAD, AKO SUBDIVISION DONGA MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION**

**FINANCEMENT**  
**FONDS ROUTIER (FR)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Within the frame-work of the **2023 ROAD FUND PROGRAMME**, the Contracting Authority (**THE MAYOR OF AKO COUNCIL**), hereby representing the State of Cameroon, launches an Open National Invitation to tender for the **Construction of a bridge over River Thefi in Akwaja (6ml) and the maintenance of 6Km access road**, AKO SUBDIVISION DONGA MANTUNG DIVISION -NORTH WEST REGION.

### 2. Consistance des prestations

The works subject of this invitation to tender shall require the **Construction of a bridge over River Thefi in Akwaja (6ml) and the maintenance of 6Km access road**, AKO SUBDIVISION, DONGA MANTUNG DIVISION -NORTH WEST REGION. The tasks to be executed are found in the detail description mentioned in the bill of quantities and cost estimates.

### 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operations (tasks) following feasibility studies stands as specified in the table below:-

Lot	Works	Locality	Phase	Estimated cost
1	Construction of the bridge over River Thefi in Akwaja (6ml) and the maintenance of 6Km access road	Akwaja, AKO Subdivision, DONGA MANTUNG Division, North West Region	1	<b>70,000,000 F CFA</b>
	Construction of hydraulic structures and concreting of the accesses of the bridge		2	<b>80,000,000 F CFA</b>

### 4. Allotissement

The works subject of this invitation to tender shall be in one lot but in two phases defined with specifications as in the table below:-

Lot	Works	Locality	Phase	Financial Year
1	Construction of the bridge over River Thefi in Akwaja (6ml) and the maintenance of 6Km access road	Akwaja, AKO Subdivision, DONGA MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION	1	2023
	Construction of hydraulic structures and concreting of the accesses of the bridge		2	2024

## 5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon with the required technical and professional expertise in the domain of road maintenance accompanied by the necessary financial capability. The company should not have any record of abandonment of a project.

## 6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed as per the programmed budget head of the **Ministry of Public Works – ROAD FUND 2023 and 2024 financial year** of the Republic of Cameroon as specified in the table below:-

Lot	Ministry	Project Owner	Works	Provisional Amount	Phase	Financial year°
1	Ministry of Public Works – Road Fund	The Mayor of AKO Council	Construction of the bridge over River Thefi in Akwaja (6ml) and the maintenance of 6Km access road	70 000 000 FCFA	1	2023
			Construction of hydraulic structures and concreting of the accesses of the bridge	80 000 000 FCFA	2	2024
TOTAL				150,000,000 F CFA		

## 7. Consultation du Dossier

The Tender documents may be consulted immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the Contracting Authority (*Service in charge of award of contracts at the AKO Council*), at the Divisional Delegation of Public Contracts Donga Mantung Division and at the Regional Office of the Public Contracts Regulatory Board (ARMP) Bamenda North West Region during working hours.

## 8. Acquisition du Dossier

The Tender documents shall be obtained immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the Contracting Authority during working hours **at the AKO Council**. The document shall be obtained upon presentation of a Treasury receipt showing the payment of a non-refundable sum of three hundred thousand **(300,000) francs CFA payable at the Municipal Treasury of AKO**.

## 9. Remises des offres

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented in **seven (7) copies** that is **one (01) original and six (06) copies** labelled as such. These shall be submitted in one sealed external envelope containing three (3) envelopes, that is, **Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents and Envelope C: Financial documents**. It shall reach the **Service of Contracts Award of the AKO Council** not later than **17/11/2023 at 10am** local time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks, failing with this, the file shall be rejected.

## OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

**NO 008/ONIT/MINDDEVEL/NWR/DMD/AC/ACITB/2023 OF 26/10/2023 THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER THEFI IN AKWAJA (6ml) AND THE MAINTENANCE OF 6Km ACCESS ROAD, AKO SUBDIVISION, DONGA MANTUNG DIVISION NORTH WEST REGION**

*(To be opened only during the bids opening session of the Tenders Board)*

## 10. Delai de Livraison

The maximum execution duration provided for by the **Project Owner** for the execution of the works subject of this tender shall be **120 calendar days (4 months) for each phase of the works** with effect from date of notification of the Service Order to start execution of each phase.

## 11. Cautionnement Provisoire

Each bidder shall enclose in his administrative documents a bid bond issued directly in the bidder's name by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance and that shall respect the model in this tender file featuring on the list in document 12 of the tender file and valid for ninety (90) days beyond the original date of the validity of the offers.

Lot	Works	Locality	Phase	Estimated Cost	Bid Bond	Tender Fee
1	Construction of the bridge over River Thefi in Akwaja (6ml) and the maintenance of 6Km access road	Akwaja, AKO Subdivision, Donga Mantung Division, North West Region	1	70 000 000 FCFA	<b>3 000 000</b> <b>FCFA</b>	300 000 FCFA
	Construction of hydraulic structures and concreting of the accesses of the bridge		2	80 000 000 F CFA		

## 12. Recevabilité des Offres

Under risk of being rejected, administrative documents must be produced in originals or true copies certified by the issuing services of the required administrative documents (*Examples: Taxation Officials, Bank Officials, etc.*) or by Administrative Authorities as the case may be (*Example: SDO, DO etc*) and must imperatively be produced in accordance with the Special Tender Regulations. They must obligatorily not be older than three (03) months as at the date of submission of the bids or must not have been established before the signing of the tender notice. Double certification shall not be accepted. Any bid that shall not be in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared null and void, especially bids containing a bid bond not issued directly in the bidder's name by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

The bid bond which shall only be released by the Contracting Authority shall be released for unsuccessful bidders not later than **thirty (30) days** after the period of bid validity. For the successful bidder to whom the contract will be awarded, the bid bond shall be returned to the contractor by the Contracting Authority once the final bond has been provided.

Bidders shall remain committed to their offers for a period of **ninety (90) days** from the last date for the submission of tenders, that is, the tenders shall be valid for **90 (ninety) days** with effect from their submission deadline.

## 13. Ouverture des Plis

Bids shall be opened by the **AKO Council Internal Tenders Board** in a single phase on the **17/10/2023 at 11:00 am** local time in the conference hall of the **of the AKO Council**. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be rejected.

## 14. Critères d'évaluation

Tender conformity shall be evaluated as per the following:

### A) Eliminary Criteria.

- Offers (bids) submitted after the deadline or time limit;
- Bids submitted in unsealed external envelopes.
- External envelopes with identification marks or inscriptions,
- Absence of a document in the administrative file and not submitted within 48 hours upon request
- Administrative documents more than 3months old;
- Absence of original or properly certified administrative document or documents certified more than one time,
- False declaration or forged documents;
- Proof of having abandoned a project in the previous financial years
- Absence of bid bond or bid bond not issued directly in bidder's name by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance

***NB: Bid bond for a group of enterprises must bear the name of mandated enterprise with the names of the other enterprises mentioned as well***

- Execution period longer than prescribed in the Tender file
- Technical evaluation mark less than **80%** (*non-respect of 80% of the essential criteria*);
- Absence of quantified unit price (*omission of a unit price in the financial bid*).

### B) Essential Criteria

- General presentation of the tender bid,
- Financial Capacity
- References of the company in the similar domain,
- Quality of the personnel,
- Technical Organisation of Works,
- Attestation and report of site visit,
- Logistics,
- Special technical clauses initialled on all the pages and signed on the last page,
- Special administrative clauses initialled on all the pages and signed on the last page.

### NB:

- Any Bid that shall not obtain a minimum of **80%** evaluation in the Essential criteria shall simply be rejected.
- Details of these main qualification criteria are specified in the evaluation grid found in the Special Tender Regulations

(RPAO).

(ii) Financial Offer, it shall consist of going through the bill of quantities in reference to the unit price schedule and the sub detail of unit prices.

## 15. Attribution

The contract shall be awarded to the lowest bidder who must have fulfilled the administrative, technical and financial requirements

## 16. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain committed to their offers for **ninety (90) days** from the deadline set for the submission of tenders (offers).

## 17. Renseignements Complémentaires

Additional information may be obtained during working hours from the Service for the Award of Contracts at **AKO Council**.

**NB** The Contracting Authority may at any time, amend this invitation to tender. He shall publish the amendments and communicate same to companies that bought the tender files. Delays caused by such amendments shall also be considered in the period given to bidders to submit their bids.

*BAMENDA le 26 Octobre 2023*

*Le MAYOR*

**NKWAI NKANYA Godlove**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°109/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/CUD/CIPM2/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°093/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 16/10/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b> (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>LES BATISSEURS DE L'ESTUAIRE SARL</b>	<b>31 870 278</b>  <b>(Trente-un millions huit cent soixante-dix mille deux cent soixante-dix-huit)</b>	<b>60</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ; Tél : (237)233 421 509/Fax : (237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.



# CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°000455/AONO/PU/CDEC/CIPM/2023 DU 02112023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE  
D'ASSURANCE GROUPE, FRAIS FUNÉRAIRES, EVACUATION SANITAIRE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS  
EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS ET DE LEURS AYANTS  
DROITS FINANCEMENT: BUDGET CDEC 2023 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) lance, pour le compte de son organisme, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la souscription d'une police d'assurance en vue de la couverture de son personnel en Assurance maladie, Frais funéraires, Evacuation sanitaire et Individuelle accidents.

## 2. Consistance des prestations

Il s'agit de la souscription d'une police d'Assurance maladie, Frais funéraires, Evacuation sanitaire et Individuelle accidents en faveur du personnel de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) et de leurs ayants droits qui seront réalisées en trois (03) tranches successives à savoir une tranche ferme et deux tranches conditionnelles en procédure d'urgence.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de trente-trois millions (33 000 000) de Francs CFA par tranche, soit quatre-vingt-dix-neuf (99 000 000) pour les trois (03) tranches.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des Finances.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les budgets de fonctionnement de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) de l'exercice 2023 et suivants dont l'imputation est 6250 « PRIME D'ASSURANCE ».

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales / Services des Marchés, sise au niveau 4 de l'immeuble siège CDEC, Bastos, Rue Joseph Mballa Eloundem, B.P. : 35 567 Yaoundé, Tél. : 675 16 10 10.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Services des Marchés, sise au niveau 5 de l'immeuble siège CDEC, Bastos, Rue Joseph Mballa Eloundem, B.P. : 35 567 Yaoundé, Tél. : 675 16 10 10, dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** payable dans le compte n° **33598800001 89** ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC au Cameroun.  
La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## Présentation des offres

Les documents constituant les offres seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans trois (03) enveloppes fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original (01) et six (06) copies marquées comme tels, doit parvenir, sous plis fermé, sous peine de rejet, au plus tard le 01/12/2023 à 14 heures précises, heure locale au Service des Marchés de la CDEC, Direction des Affaires Générales/Services des Marchés, sise au niveau 4 de l'immeuble siège CDEC, Rue Joseph Mballa Eloundem, Bastos, B.P: 35 567 Yaoundé.

Chaque offre sera étiquetée comme suit :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°000455/AONO/CDEC /CIPM/2023DU 02/11/2023**

**POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, FRAIS FUNERAIRES, EVACUATION SANITAIRE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE PERSONNEL DE LA CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT : BUDGET CDEC 2023 ET SUIVANTS**

## 9. Delai de Livraison

Le délai global de réalisation de ces prestations est de trente-six (36) mois réparti ainsi qu'il suit :

- Tranche ferme : Mois 1 à Mois 12 ;
- Tranche conditionnelle 1 : Mois 13 à Mois 24 ;
- Tranche conditionnelle 2 : Mois 25 à Mois 36 ;

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO, d'un montant d'**un million neuf cent quatre-vingt mille (1 980 000) F CFA**. Cette caution est valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 01/12/2023 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse des Dépôts et Consignations dans la salle de conférence située au 4<sup>e</sup> étage de son immeuble siège à Yaoundé.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièce falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'agrément du Ministère en charge des Finances pour pratiquer les opérations d'assurances concernées par l'Appel d'Offres ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du Code CIMA ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique et/ou administrative ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence sur la liste des entreprises défailtantes publiée par le MINMAP ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

### 14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants

N°	CRITERES	NOTATION
1	Présentation générale de l'offre	02
2	Références générales du soumissionnaire (justificatif)	06
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois dernières années (joindre première et dernière page du marché + PV de réception, attestation de bonne fin ou attestation de satisfecit)	12
4	Description détaillée des garanties offertes	13
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	12
6	Couverture des engagements réglementés	20
7	Couverture de la marge de solvabilité	12
8	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	15
9	Couverture de réassurance dans la branche	08
		<b>100</b>

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et figurent dans la grille d'évaluation.

#### **14. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

#### **15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements Complémentaires**

##### **Additif à l'appel d'offres**

Le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

##### **19. Renseignements complémentaires**

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés situé à l'immeuble siège CDEC, Bastos, Rue Joseph Mballa Eloundem, B.P. : 35 567 Yaoundé, Tél. : 675 16 10 10.

##### **20. Dénonciation**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : (00237) 673 20 57 25/ (00237) 699 37 07 48 ou saisir la CONAC en appelant au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 2 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**EVINA OBAM Richard**

## MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 094 /AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 30 OCTOBRE 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LES CONTROLES TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LA ROUTE NATIONALE N°3, SECTION BEKOKO – LIMBE – IDENAU, DANS LA REGION DU SUD-OUEST, PHASE I.FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les contrôles technique et géotechnique des travaux de reconstruction des ouvrages d'Assainissement sur la route Nationale N°3 ,section Bekoko-Limbé-Idenau, dans la Région du Sud-Ouest , phase I.

Les prestations sont constituées en un lot unique présenté comme suit :

N° Lot	Région	Tronçons	Linéaire (KM)	Coût prévisionnel (TTC)	Délai (mois)	Type d'intervention
1-S O	Sud-Ouest	Békoko – Limbé – Idenau	93	PHASE I	07	Contrôle technique et géotechnique des travaux
				64 943 550	PHASE II	
47 008 350	TOTAL	11				
			93	111 951 900		

## 2. Consistance des prestations

### 2. Consistance des prestations

Les prestations qui sont confiées au Cocontractant comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Surveiller l'exécution des travaux ;

Assurer le contrôle technique de la mise en œuvre des travaux ;

Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;

Vérifier les études d'impact environnemental et social réalisées par l'entreprise, veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;

Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Lesdites prestations sont dévolues en trois missions :

Mission 0 : Vérification des études d'impact environnemental et social réalisées par l'entreprise

Mission 1 : Direction de l'exécution des travaux (DET)

Mission 2 : Ordonnancement et pilotage des chantiers (OPC)

Mission 3 : Assistance aux opérations de réception (AOR)

Ces prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

Le délai global d'exécution des prestations est de Onze (11) mois.

La durée globale d'intervention du prestataire doit tenir compte du délai de garantie douze (12) mois en sus des délais d'exécution des travaux.

## 3. Participation et origine

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux de contrôle/groupement de Bureaux de contrôle ci-après, retenus à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

N°097/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS/20212 du 21/11/2022:

Il s'agit de :

N° d'Ordre	Consultants	Adresses
1	LE COMPETING	BP:7214 Douala Tel:699 50 11 77
2	KOUMA SARL	Tel: 673 447 039
3	ECTA BTP	BP: 785 Yaoundé Tel: 222 220 087
4	BEC LA ROUTIERE	BP: 13704 Yaoundé Tel: 222 23 53 03
5	CADEC SARL	BP: 3914 Douala Tel: 675 129 091
6	GPT CIBAT INTERNATONAL/ENSERBAT-TP	Tel : 677 102 956

7	IEA (INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES)	PO. Box 720 Bamenda Tel: 677 622 199
8	CAMEROON ENGINEERING	BP: 471 Yaoundé Tel: 675 067 174/696 745 061
9	DIDON CONSEILS SARL/EDJO'O	BP: 04 Yaoundé Tel: 677 010 608
10	COMETE/RIA/BETA CONSULT	BP: 1577 Yaoundé Tel: 212 215 509
11	ECOPE/APS	Tel: 697 191 189
12	ARSUK SARL	BP: 11 1449 Yaoundé Tel: 699 624 371
13	PRISMA SARL	BP: 15 553 Yaoundé Tel: 222 232 599
14	SCET TUNISIE	BP: 5771 Yaoundé Tel: 699 509 397
15	INTEGC/GC	BP: 11 088 Yaoundé Tel: 22 220 216/ 699 924 895
16	GPT WEST/BETRA/AZ-CONSULT/ALIOU	P.O. Box 720 Bamenda Tel : 677 622 199
17	AZ CONSULTING	Tel: 677 633 861

Les candidats de cette liste restreinte peuvent s'associer en groupement avec au plus un Bureau de Contrôle Technique National ne figurant pas sur ladite liste.

#### 4. Mode de soumission

Le mode de soumission est : « En ligne ou hors ligne (on/offline) ». Autrement dit, les deux types de soumission sont possibles. Toutefois, il n'est pas possible de soumissionner simultanément en ligne et hors ligne pour cet Appels d'Offres.

#### 4. Financement

##### 5. Financement et Montant prévisionnel

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier, Exercices 2023 et 2024, pour un coût prévisionnel de cent onze millions neuf cent cinquante un mille neuf cent (111 951 900) Francs CFA.

N° lot	Région	Tronçons	Montant prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Sud-Ouest	Békoko – Limbé – Idenau	111 951 900

**5. Consultation du Dossier**

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206 et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent vingt-cinq milles (125 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier. Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boîte Postale, Numéro de téléphone, fax, E-mail ...).

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

### Présentation des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard le \_01/12/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

10.1. Pour la soumission hors ligne :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant le Dossier administratif (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), (les volumes 1 et 2 devront être placés chacune dans les enveloppes distinctes), dont un (01) original et sept (07) copies pour chaque volume ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et sept (07) copies ;
- L'enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des Marchés publics pour conservation, conformément à l'article 92 alinéa 8, du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique et autre que la blanche.

10.2. Pour la soumission en ligne :

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;
- 15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;
- 5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

## 7. Remises des offres

11.1. Pour la soumission hors ligne :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, incluant la copie témoin de l'offre financière placée dans l'enveloppe C, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, au plus tard, le \_01/12/2023 à 11 heures. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°\_094 /AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du\_30/10/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LES CONTROLES TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LA ROUTE NATIONALE N°3, SECTION BEKOKO – LIMBE – IDENAU, DANS LA REGION DU SUD-OUEST, PHASE I.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B. : l'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°\_094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du\_30/10/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LES CONTROLES TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LA ROUTE NATIONALE N°3, SECTION BEKOKO – LIMBE – IDENAU, DANS LA REGION DU SUD-OUEST, PHASE I.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.

« OFFRE TEMOIN A NE PAS OUVRIR, A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION ».

11.2. Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le \_01/12/2023 à 11 heures.

Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard, le \_\_01/12/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°\_094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du\_01/10/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA SURVEILLANCE ET LES CONTROLES TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LA ROUTE NATIONALE N°3, SECTION BEKOKO – LIMBE – IDENAU, DANS LA REGION DU SUD-OUEST, PHASE I.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.

(Copie de sauvegarde) »

## 8. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des prestations est de Onze (11) mois.

La durée globale d'intervention du prestataire doit tenir compte du délai de garantie douze (12) mois en sus des délais d'exécution des travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission), valide à compter de la date initiale de remise des offres et d'une durée de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant de ladite caution est de deux millions deux cent mille (2 200 000) Francs CFA. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 10. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire de 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Ces pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et leurs dates limites respectives de validité postérieures à celle de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu, le 01/12/2023 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 208.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

## 12. Critères d'évaluation

### 5. Critères d'évaluation des offres

#### 5.1. Critères Eliminatoires

##### a) Dossier administratif incomplet pour :

Ø Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;

Ø Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

Ø Non-conformité dans 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif.

##### b) Offre technique incomplète pour:

Ø Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

Ø Chef de mission ne remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;

Ø La note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

Ø L'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

Ø Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics ;

Ø Une capacité de financement (ligne de crédit disponible) d'un montant minimum trente-sept millions (37 000 000) Francs CFA, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;

Ø N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100.

##### c) Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces ci-après :

Ø La soumission datée, signée et timbrée (voir modèle pièce 7.A) ;

Ø Le bordereau des Prix Unitaires (BPU) (voir modèle pièce 7.I) paraphé à toutes les pages daté et signé à la dernière page;

Ø Le détail estimatif avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises (voir modèle pièce 7.J) paraphé à toutes les pages daté et signé à la dernière page;

Ø Les sous détails des prix (voir modèle pièce 7.K) paraphés à toutes les pages ;

##### d) Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

##### e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

##### f) Le non-respect des modèles des pièces ;

##### g) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

##### h) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement).

#### 5.2. Critères essentiels

##### 14.2.1 Offre technique

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

a- Qualification et expérience des experts affectés à l'opération (sur 60 points) ;

b- Références du bureau de contrôle/groupement de bureau de contrôle (sur 25 points) ;

c- Moyens techniques, logistiques et matériels à mettre en place (sur 15 points).

Le score technique minimum requis est de 80/100

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté une lettre de démission signée du Ministère de la Fonction Publique ou une mise en disponibilité sera considéré comme non valable.

##### 14.2.2 Offre financière

Seules les offres financières des soumissionnaires, dont les offres auront été déclarées recevables à l'issue de l'examen



de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) et dont les offres financières témoins scellées contenues dans l'enveloppe C auront été transmises tel qu'indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après:

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note financière relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

### 13. Attribution

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technique financière) suivant la formule ci-après.  
Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

$N = [(80 \times \text{Note Technique}) + (20 \times \text{Note Financière})] / 100$

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, Logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206 ou à la Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art du Ministère des Travaux Publics logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.

NB : Pour tout actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 30 Octobre 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# TRADEX S.A

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE AU PROFIT DE TRADEX**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement de ses services, le Directeur Général de TRADEX S.A. lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en vue de souscrire une police d'assurance Globales Dommages et Responsabilité Civile Chef d'Entreprise (RCCE) pour l'exercice budgétaire 2024 à 2026.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, consistent en la couverture du patrimoine mobilier, immobilier de TRADEX ainsi que des risques causés au tiers dans l'exercice de ces fonctions par des polices d'assurance au titre des exercices budgétaires 2024 à 2026.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant de capacités administratives, techniques et financières prévues par la réglementation en vigueur dans les états membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréés par le Ministère en charge des finances.

## 4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget des exercices 2024, 2025 et 2026 de la société TRADEX.

## 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

## 6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes :**

**Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **24 novembre 2023 à 09 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023,**

**RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET  
RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE AU PROFIT DE TRADEX**

**CONFIDENTIEL**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

La période de couverture est de trente-six (36) mois dont une tranche ferme de douze (12) mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 à minuit et deux tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune, respectivement du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 à minuit et du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026 à minuit.

## 9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **deux millions sept cent mille (2 700 000) FCFA**, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux étapes :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **24 novembre 2023** à 10 heures par la Commission Interne de Passation de Marché (CIPM-TRADEX), **à l'immeuble siège sise de TRADEX sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**.

L'ouverture des offres financières se fera à une date ultérieure par la même commission **à l'immeuble siège sise de TRADEX sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la CIPM-TRADEX :

### Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Dossier administratif incomplet ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM-TRADEX ;
- Fausse déclaration ;
- Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence des états C1, C4 et C11 et C10b des exercices 2020, 2021 et 2022 dûment certifiés par le MINFI ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence de la certification ISO 9001 - 2015 ;
- Offre soumise par un courtier.

### Critères essentiels d'évaluation des offres techniques



Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	03
2	Référence du Soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du Marché)	40
3	Description détaillée des garanties offertes	08
4	Modalité de mise en jeu de la garantie	15
5	Représentativité territoriale	02
6	Traité de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	05
7	Facilités accordées et qualité de service	02
8	Capacité financière	25
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 12. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre qualité-coût la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

## 13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : [cma@tradexsa.com](mailto:cma@tradexsa.com)).

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 31 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PALEY Simon**

# COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A NYLON BASTOS DANS LA VILLE DE YAOUNDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise RICHLAND WOODS SARL, pour un montant de trente-huit millions cinq cent cinquante-cinq mille neuf cent dix (38 555 910) toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est de trois (03) mois.

Ledit soumissionnaire est prié de prendre attache avec la Direction de Jardins et Espaces Verts de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature de son marché.

Par ailleurs, ceux n'ayant pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 31 Octobre 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

# PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/ASMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/10-2023 DU  
1ER NOVEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE  
L'ELABORATION DES CONTENUS DE FORMATION ET DE LA CONDUITE DES ATELIERS DE FORMATION  
DU PERSONNEL DE L'ONEFOP, INS, DE CERTAINES ADMINISTRATIONS ET DES ETABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP) DANS LE CADRE DU  
SUIVI DES INSERTIONS DES FORMES DES EFTP. CRÉDIT IDA : N° 6745**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la Coopération Cameroun Banque Mondiale, le Gouvernement de la République a obtenu un Fonds de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement du Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE / P 170561).

Eu égard aux défis identifiés dans la Stratégie Sectorielle du Secteur de l'Education et de la Formation (2013-2020) et ceux de la SND30, dans les sous-secteurs de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle en termes de qualité, de pertinence, d'équité et de gouvernance, le PADESCE envisage d'améliorer l'accès équitable à un enseignement secondaire de qualité et à une formation technique et professionnelle adaptée au marché de l'Emploi, avec un accent sur la gente féminine.

## 2. Objet

Le PADESCE vise à répondre aux défis identifiés, dans la stratégie sectorielle du secteur de l'éducation et de la formation (2013-2020), dans les sous-secteurs de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle en termes de qualité, de pertinence, d'équité et de gouvernance, il s'agit : (i) d'accroître un accès équitable à une éducation de qualité et la rétention des apprenants dans l'enseignement secondaire général, dans des zones ciblées en mettant un accent sur les filles ; et, (ii) d'améliorer l'accès, la qualité et la pertinence des programmes de développement des compétences dans certains secteurs économiques de croissance.

## 3. Consistance des prestations

Le Projet PADESCE comprend quatre (04) composantes qui se déclinent ainsi qu'il suit :

- La Composante 1 : Appui au sous-système de l'enseignement secondaire général
- La Composante 2 : Appui au développement du système des compétences au Cameroun
- La Composante 3 : Gestion et suivi-évaluation du projet et Assistance technique
- La Composante 4 : Composante d'intervention d'urgence en cas de crise (CERC),

Parmi les problématiques adressées dans le cadre de cette composante, figure la maîtrise des flux des sortants des dispositifs d'EFTP.

Le Gouvernement de la République envisage d'utiliser une partie des fonds évoqués plus haut pour recruter un Consultant chargé d'élaborer les contenus de formation sur la base des modules proposés dans les Termes De Référence et d'autre part à renforcer les capacités de l'équipe du DLI 7b dans une perspective de pérennisation de la fonction de suivi post-formation auprès des parties prenantes concernées.

#### 4. Participation et origine

La présente mission prévoit de réaliser sur la base des modules proposés, les contenus de formation et de renforcer les capacités de l'équipe du DLI 7b chargée du suivi de l'insertion des formés du dispositif d'EFTP.

Dans le cadre de cette procédure, un Consultant Individuel sera sélectionné en accord avec les procédures nationales de passation des marchés telles que décrites dans les dispositions du Code des Marchés Publics du 20 juin 2018.

#### 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être déposés en versions physique (en 03 exemplaires dont 1 original et 02 copies) et numérique (clé USB). L'envoi du dossier par mail est également possible.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **13 NOVEMBRE 2023** à **12H00**, heure locale aux adresses emails ci-après : [blg\\_ee89@yahoo.com](mailto:blg_ee89@yahoo.com) [stphaniebill@yahoo.com](mailto:stphaniebill@yahoo.com) et porter expressément la mention suivante :

*« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DES CONTENUS DE FORMATION ET DE LA CONDUITE DES ATELIERS DE FORMATION DU PERSONNEL DE L'ONEFOP, INS, DE CERTAINES ADMINISTRATIONS ET DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP) DANS LE CADRE DU SUIVI DES INSERTIONS DES FORMES DES EFTP. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

A l'attention de Madame le Coordonnateur Général du PADESCE ai, sis à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak

Téléphone : (237) 651 44 04 51 /698 31 88 31

E-mail : [blg\\_ee89@yahoo.com](mailto:blg_ee89@yahoo.com) [stphaniebill@yahoo.com](mailto:stphaniebill@yahoo.com)

#### 6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants Individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau de **09H00** à **15H30**, heure locale. Les Termes De Référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés à l'Unité de Coordination du Projet, à leur demande.

YAOUNDE le 1 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

**MBENOUN SOPHIE**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°106/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES PNEUMATIQUES POUR LES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE TOURISME DE LA CUDFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 090/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023du 16/10/2023 , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b> (En Jours)
<b>Unique</b>	<b>ETS CIPRES. COM</b>	<b>16 009 313</b> <b>(seize millions neuf mille trois cent treize)</b>	<b>30</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ;Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.



# PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)  
N°028/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SQE/ASPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Coordonnateur du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE) communique :**

Les Consultants/Cabinets concernés par l'AMI ci-dessus indiqué relatif aux **Services d'un Consultant/ Organisme Spécialisé (ONG) dans la sensibilisation environnementale, la lutte contre les maladies hydriques et la prolifération des IST/VIH-SIDA**, sont priés de trouver dans le tableau ci-après le résultat de l'Evaluation de leurs Manifestations d'Intérêt.

<b>NOMS DES CONSULTANTS</b>	<b>Nombre total de « OUI »</b>	<b>% de OUI</b>	<b>Rang</b>
Groupement "Terre et Développement-UNOADD	3	100%	1 <sup>er</sup>
Groupement ENCERBAT-TP/CSJEFOD	3	100%	1 <sup>ex</sup>
CARFAD	3	100%	1 <sup>ex</sup>
GTE/Sahel	3	100%	1 <sup>ex</sup>
CADEPI	3	100%	1 <sup>ex</sup>
CELDIE	3	100%	1 <sup>ex</sup>
ORLUCCEJA	2	66,66%	7 <sup>ème</sup>
APROSPEN	2	66,66%	7 <sup>ex</sup>
Groupement ZED-CADEPI	2	66,66%	7 <sup>ex</sup>
ABIOMeT	2	66,66%	7 <sup>ex</sup>
AVA	1	33,33%	11 <sup>ème</sup>
Groupement RECODH/ACI/RECAP+	0	0%	12 <sup>ème</sup>

*le 30 Octobre 2023*

*Le COORDONNATEUR*

**MAHAMAT HABIBOU**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION N° 359 D/MINTP /SG /DCT /CAO /CEA3/IE3 /NJKOUO/MJC/2023 DU 30 /10/2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052 / AONO / MINTP /CIPM-TCRI/2023 DU 16/06/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 24 ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE CHI MLEU A BAKOUOTCHA DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP - EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 fixant les modalités de catégorisation des entreprises du secteur de bâtiment et des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la lettre circulaire N° 002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des Articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°052/AOIO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 16/06/2023 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif de 24 ml de portée sur la rivière CHI MLEU à BAKOUOTCHA dans la Commune de BANDJA, Département du HAUT-NKAM, Région de l'Ouest ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières de Septembre 2023 ;

Vu le compte rendu des travaux de la 72<sup>ème</sup> session de la CIPM-TCRI du 26 septembre 2023;

DECIDE :

Article 1: L'Appel d'Offres National Ouvert N°052/AOIO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 16/06/2023 déclaré infructueux.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Octobre 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

**ADDITIF N°05/A/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 RELATIF AU DOSSIER D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 26/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA AUX RESEAUX ENEO ET CAMTEL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels ainsi que un fichier numérique, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua, au plus tard le <b>05/12/2023 à 10 Heures précises</b>, heure locale, portant les mentions suivantes :</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 du 26/10/2023 Pour les travaux de raccordement de l'Hôtel de Ville de la Communauté Urbaine de Bertoua aux réseaux ENEO et CAMTEL.</b></p> <p><b>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels ainsi que un fichier numérique, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua, au plus tard le <b>15/11/2023 à 10 Heures précises</b>, heure locale, portant les mentions suivantes :</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 du 26/10/2023 Pour les travaux de raccordement de l'Hôtel de Ville de la Communauté Urbaine de Bertoua aux réseaux ENEO et CAMTEL.</b></p> <p><b>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</b></p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission sise à l'immeuble abritant les services de la recette municipale. Ladite ouverture des offres aura lieu le <b>05/12/2023 à 11 heures précises</b>, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de Communauté Urbaine de Bertoua.</p> <p>La Commission Interne de Passation des Marchés procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.</p>

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels ainsi que un fichier numérique, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua, au plus tard le **15/11/2023 à 11 Heures précises**, heure locale, portant les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2023 du 26/10/2023**  
**Pour les travaux de raccordement de l'Hôtel de Ville de la Communauté Urbaine de Bertoua aux réseaux**  
**ENEO et CAMTEL.**  
**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

*BERTOUA le 1 Novembre 2023*

*Le MAIRE*

***DIMBELE SODEA Jean Maire***

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**